

**PROFIL SOCIOLOGIQUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE**

**DE WALLIS ET FUTUNA**

Document de travail relatif à la mission effectuée à Wallis et Futuna  
du 9 au 24 octobre 1985 dans le cadre de  
l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération  
(ORSTOM)

**Jean-Marie Kohler**

**SOMMAIRE**

**Avertissement au lecteur**

**Avant-propos méthodologique**

**1. Caractéristiques générales**

**2. L'héritage : survivances d'une théocratie**

- 2.1. Prééminence du pouvoir religieux
- 2.2. Un climat de contrainte
- 2.3. Une religion de l'interdit et de la soumission

**3. L'érosion : usure et transformation**

- 3.1. Un discours anticlérical
- 3.2. L'autonomie croissante des structures économiques
- 3.3. L'apparition de nouvelles formes culturelles et religieuses
- 3.4. Natalité, développement et éthique politique

**4. Tentatives de reprise en main**

- 4.1. Maintien de l'alliance avec les pouvoirs coutumiers et restauration culturelle
- 4.2. Renforcement du contrôle de l'école
- 4.3. Encadrement de la jeunesse

**5. Contradictions et blocages**

## Avertissement au lecteur

*Il a été convenu avec Mgr Lolesio Fuahea, évêque de Wallis et Futuna, que le compte rendu de la mission effectuée dans cet archipel serait introduit par la présente mise au point concernant la nature et les limites de ce travail.*

Au lieu de « Profil sociologique de l'Église catholique de Wallis et Futuna », ce compte rendu aurait dû être intitulé « Problèmes actuels de l'Église catholique de Wallis et Futuna », car la première formulation risque d'induire en erreur.

Contrairement à ce que peut suggérer son titre initial, ce document ne prétend nullement présenter un bilan de la christianisation dans cet archipel. Il ne vise qu'à proposer une analyse critique des attitudes de l'Église face à quelques-uns des principaux problèmes sociaux, économiques et culturels auxquels elle se trouve confrontée aujourd'hui. Je suis convaincu qu'un bilan exhaustif de l'action de l'Église à Wallis et Futuna aurait fait porter à son crédit une multitude de réalisations fructueuses, aussi bien pour ce qui est du passé que du présent. Mais, outre le fait qu'un tel travail aurait exigé de longues investigations historiques, il n'aurait été que d'une médiocre utilité pour dégager les enjeux de l'évolution en cours – du moins dans le cadre limité de la recherche engagée lors de cette mission. Il est certain, d'autre part, que l'évangélisation a produit et continue à produire de remarquables conversions religieuses et morales ; mais, en tant que tel, ceci ne relève pas de la compétence du sociologue.

Ce qui, dans ce compte rendu, a pu être jugé partial n'est donc que partiel, par choix délibéré et pour des raisons tout à fait claires. Je n'ai voulu traiter que de ce qui pose problème dans la conjoncture actuelle, et non de ce qui n'en pose pas. On ne sera dès lors pas surpris que je ne me sois pas attardé sur la gloire passée de l'Église ou étendu sur ce qui en reste aujourd'hui, l'arrière-plan historique n'étant que sommairement évoqué lorsque la compréhension de la situation présente l'exige. Parfaitement justifiable au plan scientifique, cette option répondait aussi à une préoccupation pratique : par une analyse sans complaisance, aider cette Église à mieux prendre conscience des contradictions sociales qui l'affectent, pour rechercher les voies permettant de les dépasser.

Pour illustrer mon propos, je me référerai à une comparaison tirée de la navigation, qui se passe de commentaires dans cet archipel. Quand, pris dans le mauvais temps, un navire fait eau, ce n'est pas le moment d'admirer ou de faire briller les cuivres du bord, ni même de détailler longuement l'inventaire de ce qui continue à fonctionner normalement – du compas aux machines, en passant par le reste. Ce qu'il faut, c'est circonscrire au plus vite l'avarie et rechercher la solution la meilleure possible, ou la moins mauvaise, pour continuer à faire route. Pour ma part, j'ai choisi d'aller au plus pressé à Wallis et Futuna. Si, de son côté, l'Église décidait de procéder à un sérieux examen critique de sa situation présente, afin de définir pour l'avenir une politique pastorale plus adéquate à sa mission et à l'intérêt de ses fidèles, ce serait assurément une initiative utile pour elle et pour les populations dont elle s'occupe (les théologiens pourraient appeler cela « une initiative à la

gloire de Dieu et pour le salut des fidèles »). Et une telle entreprise apparaîtrait à beaucoup comme particulièrement indiquée pour honorer, à l'occasion du 150ème anniversaire de l'arrivée des premiers missionnaires, la mémoire des pionniers de la christianisation et l'héritage qu'ils ont laissé.

Dans le cas où cela serait jugé nécessaire, je pourrais préciser dans une prochaine note pourquoi les mécanismes qui assurent le fonctionnement social de l'Église ne peuvent être correctement appréhendés que s'ils sont replacés dans le contexte des stratégies de pouvoir qui les conditionnent, et parfois même les déterminent. Une telle approche n'est choquante (au premier abord) que parce que ces phénomènes de pouvoir sont presque toujours systématiquement occultés ; mais il est indispensable pour une bonne compréhension des enjeux actuels du christianisme à Wallis et Futuna que ces implications cachées soient tirées au clair.

Un long et fructueux entretien avec Mgr. Lolesio Fuahea le samedi 31 mai à Nouméa a permis de dissiper le malentendu qu'avait fait surgir l'ambiguïté du titre du compte rendu, et d'envisager les possibilités d'un approfondissement et d'une exploitation des analyses présentées dans ce document.

J.-M. K.

## **Avant-propos méthodologique**

Faisant suite aux voyages d'étude effectués en Mélanésie, en Polynésie et en Micronésie entre 1980 et 1983, la mission menée en 1985 à Wallis et Futuna visait à élargir l'analyse comparée de l'impact du christianisme dans le Pacifique. Cet impact a été étudié en fonction des différences qui caractérisent les systèmes sociaux autochtones et les structures administratives en place dans les divers milieux, et en fonction des modalités particulières d'intervention des Églises et organisations missionnaires. L'analyse portait sur les changements passés et actuels induits par la christianisation aux plans culturel, social et politique, comme au plan économique.

Les observations présentées dans ce compte rendu ne constituent que des hypothèses de travail et des conclusions partielles. Pour parvenir à une synthèse nuancée et sûre, il faudrait procéder à des enquêtes systématiques en traitant séparément de Wallis et de Futuna qui se distinguent par de nombreuses spécificités. S'agissant d'une approche sociologique, l'action de l'Église ne sera examinée que dans ses manifestations sociales comme peut l'être tout autre phénomène de société, sans que cela implique une réduction du religieux en tant que tel au social. Pour éviter les pièges et les fausses évidences du sens commun, la démarche sera nécessairement critique, loin de toute préoccupation apologétique ou polémique. L'analyse des mécanismes qui assurent le fonctionnement social des structures religieuses devra faire apparaître la rationalité pratique qui préside aux interventions de l'Église au sein des autres institutions sociales, concurremment avec la rationalité théorique par laquelle l'Église se définit formellement.

Il faudra en particulier dégager les distorsions et les contradictions plus ou moins cachées qui peuvent exister entre l'idéologie officiellement affichée et la praxis de l'institution, entre les déclarations de principes ou d'intentions et les stratégies concrètement appliquées. Confronter discours et pratique est en effet indispensable pour comprendre comment le christianisme, que l'on aurait tort d'identifier naïvement à la définition théologique ou pastorale qu'il donne de lui-même, se réalise à travers ses engagements concrets. Il va cependant de soi qu'une telle démarche se limite strictement, par principe méthodologique, à formuler des observations et des analyses ; elle ne comporte pas de jugements de valeur sur les positions théoriques ou les pratiques de l'institution ecclésiale, ni, à plus forte raison, d'appréciation morale sur les attitudes et les comportements individuels des fidèles ou des membres de l'appareil ecclésiastique.

Bien que les convictions et les motivations personnelles des fidèles, et surtout des instances dirigeantes de l'Église, soient souvent mises en avant pour rendre compte des objectifs et des modalités d'intervention de l'institution ecclésiale, elles ne sauraient par elles-mêmes dévoiler les fonctions que l'Église assure objectivement en tant qu'institution dans la marche globale de la société. L'analyse sociologique révèle en effet qu'il existe souvent des contradictions entre les convictions et les motivations des membres d'une institution et les fonctions sociales réellement assumées par celle-ci dans une conjoncture historique donnée, et que ces contradictions sont habituellement masquées pour être plus

aisément perpétuées. Une Église peut parfaitement servir les intérêts d'un certain ordre social et le renforcer en ce faisant, alors même que la plupart des membres de son clergé optent individuellement pour un ordre différent, voire opposé. Les lecteurs de ce compte rendu ne seront donc pas étonnés de voir se dégager, au fil des développements qui suivent, une silhouette de l'Église de Wallis et Futuna qui ne correspond peut-être pas entièrement à l'image qu'ils s'en font à travers leurs convictions et motivations personnelles ; et l'on pourra certes opposer bien des initiatives particulières aux schémas proposés ci-dessous, mais cela n'en infirmera pas pour autant la validité globale.

Pour donner une tournure plus concrète aux observations relatées dans ce document, elles seront illustrées de nombreuses citations. Sans doute serait-il souvent éclairant pour le lecteur de connaître le statut et les coordonnées sociales des personnes citées, mais d'évidentes raisons de discrétion nous commandent de nous abstenir de les indiquer. Faut-il ajouter que le fait d'être relatés ne signifie nullement que les propos recueillis soient automatiquement crédités de véracité ? Dans la mesure où elles peuvent être pareillement chargées de sens et d'efficacité pratique au plan social, des assertions fausses peuvent constituer un discours aussi révélateur pour le sociologue que des assertions exactes. Pour injustifié qu'éventuellement il soit, tel discours anticlérical n'en aura pas moins de poids social, ni moins d'intérêt sociologique.

## **1. Caractéristiques générales**

Depuis la conversion de Wallis et de Futuna au christianisme en 1840 et 1842 respectivement, l'Église catholique n'a cessé de jouer un rôle prépondérant dans l'évolution de ces îles, et ce dans tous les domaines de la vie sociale. Instaurée grâce à l'alliance des « *rois* » avec la Mission, l'emprise religieuse a été largement favorisée par l'isolement géographique, la relative exigüité et la pauvreté de ces milieux insulaires, ainsi que par leur statut politique – « *royaumes* » indépendants à l'origine, dotés à partir de 1870 d'une constitution élaborée par l'autorité ecclésiastique, protectorat en 1886 pour Wallis et en 1888 pour Futuna, et Territoire d'Outre-Mer en 1960.

Aujourd'hui, l'influence de l'Église catholique est apparemment toujours considérable à Wallis comme à Futuna. L'appartenance à la confession romaine reste perçue comme une caractéristique majeure de l'identité culturelle et ethnique pour la quasi-totalité de la population, et l'institution ecclésiastique a dans une large mesure réussi à préserver les bases sociales et matérielles de sa puissance. L'Église peut compter sur un personnel permanent relativement nombreux, masculin et féminin, en grande majorité d'origine locale (les prêtres sont presque tous wallisiens), et dont le renouvellement est en bonne voie grâce aux vocations autochtones. De multiples associations et groupes permettent un encadrement serré des laïcs par le clergé. Au plan matériel, l'Église dispose de l'essentiel des infrastructures que requiert, dans ses formes actuelles, son action auprès des fidèles. Ses ressources continuent à être assurées à un niveau confortable en nature et en espèces, même si elles tendent à diminuer par rapport à l'ensemble des biens en circulation. L'alliance de l'Église avec les rois et les chefs traditionnels se perpétue et pèse toujours de façon déterminante sur le champ politique. « *Coutume* » et religion demeurent indissociables, d'autant que l'Église se veut la championne de l'actuelle revendication d'authenticité culturelle. Et à mesure que de nouveaux lieux de pouvoir émergent, ils sont immédiatement investis par l'Église. De par son ampleur et les modalités de sa mise en

œuvre, la construction de la basilique St Pierre Chanel à Futuna témoigne concrètement, malgré les difficultés qu'elle rencontre, de la force des sentiments religieux qui subsistent dans l'archipel et de l'efficacité du contrôle que l'appareil ecclésiastique reste en mesure d'exercer sur les fidèles.

Cette Église est cependant touchée, en tant qu'institution sociale, par les transformations et les contradictions qui affectent par ailleurs le milieu, et les crises qui couvent dans la société profane de Wallis et Futuna couvent également dans l'Église de ce Territoire. Fondé sur des structures et une idéologie précapitalistes, l'ordre ancien, indistinctement séculier et religieux, est de plus en plus traversé par des déterminations économiques, sociales et culturelles extérieures qui le minent, ou qui vont tout au moins l'obliger à se transformer assez radicalement. Les transferts monétaires opérés par l'État français au titre de l'aide pour le développement constituent probablement, avec les diverses formes d'échanges entre les deux îles de l'archipel et la Nouvelle-Calédonie, les facteurs de changement les plus importants dans l'immédiat. On observe des processus de différenciation du milieu social qui se traduisent, entre autres, par l'émergence de stratégies nouvelles à la faveur d'une gamme diversifiée de manipulations de l'argent – dépenses ostentatoires, création de clientèles politiques, contrôle de circuits commerciaux. Les voies d'accès au pouvoir se trouvent ainsi multipliées, et elles le sont en dehors des cadres sociaux traditionnels. Les modèles de comportement véhiculés par le système capitaliste s'imposent avec force, en contradiction avec la hiérarchie des valeurs reconnue jusque là. Enfin, quelles que soient les précautions prises, le développement de l'enseignement ne peut qu'accélérer, dans le sens d'une démocratisation et d'une sécularisation, les changements ainsi amorcés.

Mise en question par cette évolution, l'Église se montre pour le moment tentée de sauver son pouvoir en se raidissant sur ses positions anciennes. Mais à mesure que les contradictions sociales iront en s'amplifiant, elle se trouvera à son tour contrainte de s'adapter aux formes sociales nouvelles qui se mettent en place. Sans doute peut-on considérer comme symptomatique à cet égard l'écho qu'ont rencontré, malgré l'opposition conjuguée des autorités coutumières et religieuses, les initiatives prises en 1981 par l'un des prêtres du diocèse qui a tenté d'ouvrir de nouvelles perspectives sociales en s'attaquant au statu quo politique.

On ajoutera que, malgré le développement relativement important des moyens de communication et de transport au cours des dernières années, l'isolement de cet archipel et son exigüité demeurent aujourd'hui des handicaps majeurs pour l'évolution de la vie religieuse comme pour celle de la vie sociale dans son ensemble. Ces îles souffrent d'autant plus de leur éloignement géographique qu'il est aggravé, dans un environnement d'obédience anglo-saxonne, par leur appartenance à l'ensemble français, et que leur faible dimension les condamne quasiment à la stagnation démographique. D'où cette sorte de marginalité dans laquelle elles subsistent, ne subissant qu'avec retard et de façon atténuée les grands courants novateurs qui affectent par ailleurs le monde contemporain.

## **2. L'héritage : survivances d'une théocratie**

Sans avoir jamais été absolu, le pouvoir de la Mission catholique a été, jusque vers les années soixante, prépondérant face au pouvoir royal et colonial. S'il n'en est plus ainsi en 1985, les séquelles de ce passé demeurent cependant nombreuses.

### **2.1. Prééminence du pouvoir religieux**

Au début de la christianisation, la Mission ne s'est pas contentée de s'allier aux tenants du pouvoir coutumier. Elle a vite entrepris de transformer le système politique en place, particulièrement à Wallis, pour le rendre plus conforme aux normes occidentales (notamment au modèle des chefferies africaines tel qu'on l'imaginait alors en Europe), et plus efficace dans la perspective de ses propres visées. Celles-ci étaient non seulement religieuses, mais, de toute évidence et de façon inévitable, également sociales. Les instances hiérarchiques ont été multipliées, depuis le niveau le plus élevé (conseil des ministres et chefs de district) jusqu'à la base (avec des chefs pour les sections de village) ; et les modalités de leur fonctionnement ont été systématisées. Les structures verticales ont été résolument privilégiées au détriment des formes d'organisation sociale horizontale.

En même temps qu'elle renforçait ainsi l'autorité des rois et des chefs, l'Église la soumettait à son propre pouvoir ; pour l'assujettir, elle faisait valoir la suprématie du spirituel sur le temporel et mettait plus ou moins consciemment à profit la supériorité que lui assurait sa position dans la relation coloniale. « *Le roi, c'est le roi de tous les Wallisiens. Mais l'évêque, c'est le roi de tous les Wallisiens et du roi lui-même.* » À la suite de l'évêque, les prêtres, voire les religieuses, étaient également identifiés à des chefs. Pouvoir religieux et pouvoir coutumier se légitimaient réciproquement, mais dans le cadre d'un rapport inégal. Se considérant comme « *la seule vraie Église du seul vrai Dieu* », investie de la mission de civiliser et d'évangéliser les païens selon les normes préétablies qui étaient les siennes, l'Église s'octroyait une prééminence permettant de justifier toutes les ingérences dans la sphère politique. En légiférant de façon souveraine en matière religieuse et éthique, elle intervenait dans presque tous les domaines de la vie individuelle et sociale, avec l'appui des rois et des chefs si possible, et en s'imposant directement en cas de besoin.

Aujourd'hui encore, l'évêque et les prêtres sont assez communément comparés aux rois ou aux chefs. « *Au passage du roi, on s'assoit et on baisse les yeux pour ne pas rencontrer le siens ; au passage de l'évêque, on se met à genoux et on se signe.* » « *Le cérémonial du kava royal et le cérémonial du kava de Monseigneur sont les mêmes.* » (Le kava est un breuvage à fortes implications sociales et symboliques, préparé avec la racine d'une plante de la famille des pipéracées.) Les marques extérieures de respect dues au clergé sont semblables à celles dues aux chefs, et les religieuses bénéficient pareillement d'égards particuliers. « *Le Père, c'est sacré. C'est difficile de parler au Père.* » « *L'autorité du Père, c'est extrêmement suprême.* » Au demeurant, même des considérations pastorales militeraient, d'après l'opinion commune, en faveur de l'identification du prêtre à un chef. « *Pour être écouté, il faut s'imposer. On est chef ou on n'est rien. Le Père doit s'imposer et imposer.* » Mais le clergé est surtout assimilé aux chefs quand il est question des prestations sous forme de corvées et de dons. De nombreux travaux continuent à être effectués « *bénévolement* » pour l'Église par les fidèles, ceux-ci étant mobilisés de façon plus ou moins obligatoire par les représentants du pouvoir coutumier. L'entretien des

bâtiments religieux, parfois leur construction, et certains travaux de culture sont encore couramment assurés de cette manière. Quant aux dons offerts au clergé, s'ils sont moins importants qu'autrefois, ils restent substantiels et équivalent toujours à la part des chefs lors des fêtes (qui sont fréquentes et dont l'importance se mesure au nombre de cochons sacrifiés, cet animal étant investi de la plus haute valeur cérémonielle).

## **2.2. Un climat de contrainte**

« *Les missionnaires ont fait passer leur évangélisation par la coutume, sous la surveillance des chefs et des conseils des anciens, ce qui fait qu'on recevait des punitions si on n'obéissait pas aux prêtres. Dans le temps, on disait qu'on était esclave de la religion.* » La contrainte exercée par l'Église, ou par les rois et les chefs pour le compte de l'Église, était autrefois multiforme. Elle commençait par l'enfermement et l'endoctrinement des enfants dans les écoles. Enlevés à leurs familles et placés dans des internats, les jeunes étaient soumis à une rigoureuse ségrégation sexuelle et se voyaient imposer une discipline très stricte, principalement axée sur le travail. Ils restaient sous le contrôle direct des prêtres et des sœurs jusqu'au mariage inclusivement. Les demandes en mariage, *kumi*, étaient faites en commun par les jeunes gens de chaque paroisse, à proximité de l'école des sœurs où les jeunes filles étaient en pension, puis les noces étaient célébrées de façon collective après l'Épiphanie. Pour les adultes, ce sont les travaux de construction et d'entretien des édifices religieux (églises, chapelles, presbytères, couvents, écoles) qui ont représenté la plus lourde contrainte imposée par l'Église. Certains bâtiments ont exigé des années de labeur : taille des pierres, préparation de la chaux, transport des matériaux à dos d'homme (sur des distances parfois considérables), construction proprement dite, production et fourniture de la nourriture pour les travailleurs (cultures collectives et préparation des aliments), etc.

Organisées par villages et placées sous la responsabilité des chefs, ces tâches s'apparentaient de fait à des travaux forcés, même si de nombreux fidèles s'y soumettaient avec l'idée de se sanctifier ainsi. D'une façon habituelle, le respect de l'ordre religieux et moral imposé par l'Église était assuré par une police coutumière. Pour sanctionner les contrevenants, celle-ci recourait à une large gamme de châtiments, allant du fouettement simple à la flagellation au moyen d'une queue de raie, en passant par toutes sortes d'amendes et de corvées. Si la non-assistance à la messe dominicale valait la bastonnade aux jeunes gens, leurs aînés pouvaient être condamnés à travailler dans les plantations du chef ou du missionnaire, à se racheter par un don d'argent, ou même par le don d'un cochon en cas de récidive. Pour beaucoup de chefs, la prérogative d'infliger de telles punitions avait fini par représenter un des fondements pratiques de leur pouvoir, et ils ont essayé de la maintenir le plus longtemps possible (jusqu'à présent dans certains cas).

Les formes de coercition physique que le pouvoir coutumier exerçait autrefois au bénéfice de l'Église ont pour la plupart disparu depuis une vingtaine d'années – à la suite de l'accession de Wallis et Futuna au statut de Territoire d'Outre-Mer, de l'intensification des échanges avec l'extérieur, et des retombées locales (à vrai dire plutôt réduites) du concile Vatican II. Cependant, la collusion persistante entre les instances ecclésiastiques et la chefferie, ainsi que les représentations que l'Église entretient au sujet de l'ordre social, maintiennent jusqu'à l'heure actuelle un climat de contrainte que beaucoup de fidèles trouvent pesant. Les obligations religieuses continuent à être assimilées à des obligations coutumières dans le langage comme dans la pratique, avec les conséquences sociales et religieuses que cela implique. « *Le dimanche matin, je ne peux pas faire la*

*grasse matinée. Il faut faire la coutume, c'est-à-dire aller à la messe. » « Si je ne dépensais pas à la kermesse de la paroisse ce qu'on attend de moi, si je ne tuais pas de cochon, cela me coûterait encore beaucoup plus cher. C'est que la chefferie continue à veiller, avec le Père ! » « L'Église demande beaucoup d'argent. Quelques-uns sont contents parce qu'ils croient que c'est bien. Beaucoup ne sont pas contents, mais ils donnent quand même parce qu'il y a la coutume derrière. Le chef dit : donne, et ils donnent parce qu'ils ont honte. »*

Sauf exception pour les jeunes, les sanctions ne sont plus physiques, mais elles se traduisent par des dénonciations et diverses sortes d'ennuis et de vexations pouvant aller jusqu'à une forme d'excommunication sociale. Dans certains cas, quand elle le juge nécessaire et opérant, l'Église peut également user de son influence auprès de l'Administration. Le contrôle de l'accès aux emplois salariés représente, pour l'Église comme pour les autres instances sociales, un pouvoir des plus efficaces dans la conjoncture actuelle. *« Aujourd'hui, on ne te force plus avec la police et le fouet. Pourtant, les gens ne sont pas libres d'aller ou de ne pas aller à l'église. Si quelqu'un déplaît au prêtre, le chef trouvera toujours un moyen de le coincer. Il est par exemple impossible ici de trouver un emploi si on déplaît au chef ou au curé. Ils ne le diront pas. Ils diront même que ce n'est pas possible... Mais c'est parce que je ne vais pas à la messe que je ne trouve pas de travail. »*

Parmi les personnes ayant bénéficié d'une instruction plus poussée, nombreuses sont celles qui réclament que la religion soit libérée des multiples formes de contrainte qui, à leurs yeux, la dégradent et asservissent les fidèles. *« Il faudrait intervenir au niveau de la chefferie pour la dissuader d'imposer une religion de façade. Qu'on laisse les gens libres. Mais c'est précisément ce que l'on ne veut pas, car le pouvoir se nourrit des obligations qu'il impose. Qu'on n'ait plus à tuer de cochons pour les fêtes religieuses, comme pour les holocaustes de l'Ancien Testament ! »* Certains n'hésitent pas à dénoncer ce qu'ils appellent *« l'oppression des fidèles par le clergé »*, qui serait exercée à la faveur d'une *« véritable dictature »* morale et religieuse, dont les extorsions de biens et d'argent – présentées comme de pratique courante – ne seraient que le signe le plus visible.

On notera, à propos de ce climat de contrainte, que la domination exercée par les ecclésiastiques et l'aliénation des fidèles qui en découle ne sont habituellement perçues, de façon claire tout au moins, ni par ceux qui exercent cette suprématie, ni par ceux qui la subissent. Légitimé par les premiers et intériorisé par les seconds, le rapport de domination est occulté par l'idéologie régnante à la faveur d'une exaltation de l'ordre religieux et du sacerdoce clérical par les uns, et moyennant un fort investissement dans les valeurs de résignation et de soumission par les autres. À ces conditionnements idéologiques collectifs s'ajoutent les opportunités relevant des stratégies individuelles des divers agents sociaux. Sauf pour les rares individus qui se situent en dehors du système, la contrainte entretenue par l'Église apparaît comme l'expression normale de l'unique ordre légitime concrètement possible.

### **2.3. Une religion de l'interdit et de la soumission**

Comme l'indique sa fréquente utilisation dans le discours sur la religion, la notion d'interdit, *tapu*, tient une place centrale dans les représentations religieuses. *« Ce qui est saint est tapu, c'est-à-dire interdit. On dira que le vendredi saint est le vendredi tapu, que la sainte famille est la famille tapu, que les prêtres et les religieuses aussi sont tapu. »*

Pour désigner un prêtre, on dit « *l'homme tapu* », soit « *l'homme interdit* » en traduction littérale. Marqué du sceau d'une transcendance ontologique, tout ce qui relève de la religion exige un respect et une soumission absolus. Le « *Dieu tapu* » qui siège au sommet de ce système religieux et le cautionne est pour l'essentiel le Dieu de l'Ancien Testament – ou, plus précisément, l'une de ses figures. Il s'agit d'un Dieu dominateur, garant de l'ordre naturel, social et moral, qui sanctionne avec rigueur toute transgression, une sorte de roi justicier lointain et froid, à l'opposé du Dieu proche et chaleureux révélé par les prophètes.

En dehors de toute perspective historique et critique, la Bible est considérée comme le livre sacré qui rapporte, à l'image des tables de la Loi remis à Moïse, les commandements de Dieu qui sont immuables, et les « *fables religieuses* » rabâchées dans les sermons et auxquelles il faut croire. Les implications de la foi en l'incarnation et les exigences spécifiques de l'éthique évangélique, que la théologie présente comme l'apport original du Nouveau Testament, apparaissent dans ce contexte comme quasi subversives, et elles ne s'insèrent que malaisément dans le discours religieux courant. Avec une christologie des plus sommaires, la foi n'est ordinairement que soumission à Wallis et Futuna, sans perspective libératrice. Ce qui prime dans cette religion et dans ce milieu insulaire où les conflits sont nombreux et difficiles à résoudre, c'est d'obtenir très concrètement ce dont chacun a besoin dans l'immédiat pour survivre face aux autres, et le salut éternel en prime. Cela pourra comprendre, moyennant des prières le cas échéant, la perte des cochons d'un adversaire, voire sa maladie ou la mort de l'un de ses enfants.

Pour imposer l'ordre moral et social qu'ils considèrent comme voulu par Dieu, les prêtres se réfèrent volontiers aux fins dernières dans leur prédication, à la mort et au jugement qui lui fera suite ; et nombre d'entre eux n'hésitent pas à renforcer la valeur persuasive de leur discours par le recours fréquent à la menace des interventions d'un démon omniprésent, le *temonio*. Les développements sur le péché et l'enfer tiennent en effet une place primordiale dans les sermons, conjugués avec les injonctions concernant la vie sexuelle et les condamnations de principe, rituellement renouvelées, des « *méfais du matérialisme moderne* ». « *Je n'aime pas ce que disent les Pères. Toujours ils grondent, ils engueulent les gens. Mais si je lis l'évangile, je vois que le Christ n'a pas toujours engueulé les gens. Si le Père (le prêtre) est le Christ, il doit seulement dire ce qui est marqué dans l'évangile.* »

La désobéissance aux prescriptions de l'Église comporte dans l'esprit des fidèles, au même titre que la transgression des commandements de Dieu, les pires risques pour l'immédiat et pour la vie éternelle ; et la soumission qui en résulte est largement motivée par la peur. « *Les Pères leur font peur avec leurs sermons : toujours le temonio ! Avec ça, ils obtiennent tout ce qu'ils veulent.* » « *Les gens ont peur. Peur du démon, peur de marcher de nuit, peur de rester seuls dans la montagne.* » Aggravée par des superstitions préchrétiennes qui sont parfois entretenues à dessein, cette peur est systématiquement exploitée, y compris par le recours à des formes caractérisées de chantage. « *Ils disent : si tu ne vas pas à la messe, si tu ne tues pas de cochon pour la kermesse, si tu parles contre le Père, ton enfant tombera malade ! C'est odieux !* » La peur permet également de désamorcer toute velléité de critique : nombreux sont en effet les fidèles qui croient fermement qu'un jugement défavorable porté sur l'Église ou sur une personne d'Église peut entraîner une maladie ou même le décès. « *Les gens croient que s'ils parlent de ça, d'un mauvais comportement de la part d'un prêtre, le matin ils seront morts. La vérité, c'est la mort ; et la connerie, c'est la vie !* »

Considérés comme les représentants de Dieu sur terre, les prêtres sont crédités de pouvoirs considérables, voire terrifiants : leur parole serait pourvue d'une force magique. Ils sont couramment identifiés au Christ, mais le plus souvent c'est à un Christ dont la principale prérogative serait de punir ceux qui ne se soumettent pas à « *la religion* » telle qu'elle est comprise et prêchée par le clergé. « *Les gens donnent tout ça parce qu'ils croient que les prêtres sont des Christ.* » « *Ils croient que si on dit ça, si on critique, ils trouvent une maladie, parce que le Père c'est le Christ.* » La conception du sacerdoce qui est à la base de ces croyances est celle d'un prêtre-roi, personnage par essence sacré (ontologiquement constitué tel par l'ordination) et investi par Dieu du pouvoir de sanctionner toutes choses en son nom. D'une façon générale, l'autorité de la hiérarchie ecclésiastique est systématiquement exaltée en même temps que la suprématie du sacré sur le profane : le statut hiératique et hiérarchique est plus valorisé que la fonction de service au sein de la communauté. L'importance donnée à l'instance romaine dans la piété des fidèles doit également être comprise dans cette perspective : la vénération du pape en tant que représentant suprême de Jésus-Christ sur terre légitime le pouvoir de ses représentants locaux à Wallis et Futuna.

Le statut du sacerdoce est non critiquable et non réformable du simple fait qu'il constituant, en tant que structure de pouvoir, l'une des pierres d'angle de l'édifice religieux. « *On ne peut pas toucher aux prêtres. Ce serait renier la religion.* » Par ailleurs, la conception commune du sacerdoce, fondamentalement vétérotestamentaire si ce n'est païenne, se trouve parfois complétée par des croyances superstitieuses héritées de l'époque préchrétienne, qui peuvent donner lieu à des prétentions ou à des pratiques assez inattendues. Pour assurer la progression rapide des travaux de construction de son église, tel prêtre aurait « *le pouvoir de fixer le soleil dans le ciel, et d'empêcher la pluie de tomber aussi longtemps que nécessaire pour faire sécher le béton* ». À tel autre, on prête des dons de voyance et de thaumaturgie, jusqu'à l'appeler par téléphone depuis Nouméa à la suite d'un vol de voiture, pour lui demander de révéler l'identité du ou des voleurs ! Il est vrai que les fidèles sont d'une grande crédulité et recourent volontiers aux explications par le surnaturel. « *On doit bien cette basilique à saint Pierre Chanel. C'est notre saint protecteur. C'est grâce à lui qu'on n'a pas eu d'ennuis pendant la dernière guerre mondiale. Et question miracles. on peut dire qu'il y en a !* »

Déterminées par la conception du sacré/interdit, *tapu*, et par l'option consistant à privilégier les attitudes de soumission, les pratiques religieuses se caractérisent par leur aspect d'obligation, par l'importance accordée à leur tournure quantitative, et par l'efficacité plus ou moins magique qu'on leur prête. On a déjà noté plus haut les contraintes que la pratique dominicale fait peser sur les fidèles. Mais si parents et enseignants usent volontiers de coercition avec les enfants pour toutes sortes de dévotions secondaires, ce sont de multiples formes de pression qui interviennent pour stimuler la ferveur des adultes et assurer leur enrôlement dans des associations pieuses. Fort nombreuses, celles-ci continuent à jouer un rôle essentiel dans la vie ecclésiale, même si leur dynamisme est souvent plus lié à des phénomènes de concurrence sociale qu'à des mobiles proprement religieux. Le Tiers Ordre de Marie, la Légion de Marie, le mouvement Focolari ou Mariapolis, la Congrégation du Sacré-Coeur, le mouvement du Saint-Sacrement, le groupe de l'Adoration Perpétuelle, et bien d'autres, encadrent toujours des centaines de fidèles à Wallis comme à Futuna. Dans certains villages, c'est sous la direction des chefs qu'est quotidiennement récité le chapelet au cours des mois de mai et d'octobre (mois de Marie et mois du rosaire), avec obligation de présence pour tous les

habitants. Dès l'enfance, avec les prières et le catéchisme appris par cœur, la religion est perçue comme un ensemble de savoirs et de comportements imposés par dressage.

D'une façon générale, une *sacramentalisation* à outrance, la multiplication des dévotions et l'accumulation d'objets de piété pallient, pour la plupart des fidèles et aux yeux de beaucoup de prêtres, le manque d'engagement personnel au plan spirituel. Le chapelet, qui permet une prière facile à comptabiliser, est à cet égard un instrument particulièrement commode ; mais il faut également citer le recours massif aux statues, croix, médailles et scapulaires, qui sont censés assurer la protection plus ou moins magique de ceux qui les détiennent. « *Plus il y en a, mieux ça vaut !* » Le recours fréquent aux processions et aux pèlerinages renvoie aux mêmes catégories magico-religieuses, tout comme l'inflation des pratiques sacramentelles et le stakhanovisme religieux qu'elle induit. Ces dernières pratiques conviennent tout particulièrement aux fidèles ainsi qu'aux prêtres : les premiers y voient la forme de manipulation du sacré offrant les meilleures garanties d'efficacité, tandis que les seconds y trouvent, à l'abri de toute possibilité de contestation, l'occasion d'exercer à plein leurs prérogatives les plus étonnantes.

À la question de savoir si ce type de religion est propice au développement d'une vie religieuse personnelle, il a été donné la réponse suivante : « *Après tout, pourquoi vouloir à tout prix imposer aux gens une intériorité quand Dieu est pour eux si évident dans tout ce qui est extérieur ?* » Dans cette optique, la religion prend dans le quotidien un tour très pragmatique, qui se rapproche parfois du simple marchandage. Dès lors que les fautes commises sont rachetées par une pénitence proportionnée (de la récitation de trois « *Notre Père* » à l'achat d'un luminaire pour l'église par exemple), bien des pécheurs s'estiment quittes et sont enclins à récidiver sans états d'âme. Cela explique peut-être en partie cette contradiction flagrante : à Wallis et Futuna où règne quasiment une vie de couvent pour ce qui est de la quantité des dévotions et les références constantes à la religion, des mœurs peu conformes à la morale catholique semblent aussi couramment admises que constamment condamnées par le clergé. Les relations sexuelles prohibées y seraient notamment d'une pratique plus fréquente que dans bien d'autres milieux insulaires du Pacifique, y compris l'homosexualité, les viols, voire les incestes. S'il se confirmait qu'il s'agit là d'une caractéristique sociale significative, il conviendrait d'analyser plus en profondeur les rapports entre les formes de la religion, contraignantes mais à certains égards très extérieures, et la pratique sociale courante.

#### **2.4. Exploitation religieuse de la compétition sociale**

L'influence de l'Église repose, entre autres, sur le fait que la compétition sociale continue à emprunter très largement des canaux qui se trouvent plus ou moins sous son contrôle. C'est souvent à l'occasion des fêtes religieuses que se pratiquent les dépenses ostentatoires ou les dons destinés à procurer du prestige. « *Si tu es fort, tu fais un baptême de 100 000 ou 200 000 francs, et tu donnes un gros cochon au Père. Comme ça, on dira que tu es le plus riche et que c'est toi qui a donné le plus.* » Ce qui est offert à l'Église ou fait pour elle – qu'il s'agisse de nourriture, de cochons, d'argent, de marchandises et matériaux divers (notamment de construction), ou de prestations de travail – représente toujours un moyen efficace de concurrence sociale, aussi bien entre les individus qu'entre les familles, les villages ou les chefs. Mais l'exemple le plus spectaculaire de cette forme de compétition est fourni, selon une tradition sociale et religieuse ancienne dans ces îles, par l'édification d'églises et de chapelles. Ces constructions sont censées témoigner, par leur importance, de la foi des fidèles qui les édifient et du zèle des prêtres qui dirigent les

travaux. Mais en même temps que les protagonistes de ces entreprises tentent d'amasser de cette façon des mérites pour l'au-delà, ils s'adonnent à des formes instituées de compétition sociale au service de leurs intérêts plus immédiats. Chaque groupe local veut manifester ses capacités et renforcer son prestige par la construction d'un édifice religieux qui lui soit propre et qui soit, si possible, plus grand et plus beau que celui du groupe voisin. Même si les motivations de tels comportements sont pour une bonne part profanes, l'Église en retire des avantages certains : elle conserve ainsi un moyen exceptionnel pour mobiliser et encadrer ses fidèles, et pour renforcer ses infrastructures matérielles en drainant une partie non négligeable des ressources disponibles.

La construction de la basilique St Pierre Chanel à Poï vaut, en raison de son caractère exemplaire et de ses multiples enjeux, qu'on s'y arrête un peu. Il s'agit d'un édifice pouvant contenir 1 400 fidèles, et dont le coût – impossible à établir de façon précise faute de prévisions rigoureuses et de suivi comptable – se chiffrera en fin de compte à une somme probablement comprise entre 90 et 125 millions de francs CFP. Bien que cette entreprise finisse par paraître excessivement onéreuse à beaucoup de fidèles, la plupart d'entre eux, particulièrement à Poï, sont fiers de voir s'élever dans leur archipel la plus vaste église du Pacifique ; et même s'il se défend de rechercher la renommée, le maître d'œuvre de cette construction est assuré d'en hériter. « *Quand on parlera de la basilique, on parlera des gens de Poï.* » « *C'est une oeuvre de développement : parce que ça participe à l'histoire, à l'honneur de Futuna, et que ça restera jusqu'à la fin des temps.* » Mais la principale originalité de l'opération réside dans le fait que cette basilique dépasse les visées des seuls fidèles de Poï pour intéresser toutes les communautés de Wallis et Futuna (jusqu'à celles émigrées en Nouvelle-Calédonie et au Vanuatu), et que l'entreprise est pour cette raison directement gérée par un membre du clergé. De ce fait, la compétition se trouve organisée sur une échelle plus vaste et d'une façon plus systématique que pour les constructions religieuses ordinaires.

Pour obtenir la fourniture de matériaux, d'argent, ou de travail, l'Église compte sur l'esprit de concurrence des individus et des groupes autant que sur leur générosité – c'est du moins ce qui apparaît à travers la façon dont cette concurrence est stimulée et exploitée. On vantera la libéralité et la puissance des personnes, des associations et des paroisses les plus « *généreuses* », jusqu'à énumérer en chaire et à la radio le nombre de cochons sacrifiés par les unes et les autres pour nourrir les travailleurs du chantier. « *Des villages entiers se sont déplacés de Wallis à Poï pour deux mois et avec jusqu'à soixante maçons et travailleurs, sans oublier les pêcheurs. Ils ont apporté avec eux beaucoup de cochons, et toutes sortes de nourritures traditionnelles et modernes, des taros, des ignames, des biscuits, du sucre, du café et du lait.* » « *On est pauvres ; mais pour l'Église, il faut avoir de l'argent !* »

Quand l'empressement est insuffisant ou fait défaut, diverses formes de pressions morales interviennent avec efficacité. Une famille qui ne dépense pas le montant attendu d'elle lors d'une kermesse organisée pour la construction de la basilique sera montrée du doigt, de même que sera flétrie la réputation de celui qui rechigne à ce que la part de saint Pierre Chanel soit prélevée sur le matériel qui lui est livré pour la construction de sa maison. Bien que s'agissant de biens provenant des circuits de l'économie marchande, ces prélèvements sont présentés comme relevant des obligations coutumières. On rapporte que les ponctions d'argent et de matériel (fer à béton, ciment et tôles) opérées pour la basilique chez un entrepreneur ont mené celui-ci au bord de la faillite sans qu'il puisse réagir. De leur côté, pour des raisons qui tiennent en partie au maintien de leur propre

pouvoir, c'est bien volontiers que les autorités coutumières apportent généralement leur appui à l'Église, et cet appui est toujours efficace. « *Le Père a demandé une aide au roi. Si le roi accorde, les gens sont obligés : sinon, tu as honte.* »

Que les dons soient commandés par le désir d'accumuler des mérites surnaturels, par les simples exigences de l'honorabilité, ou par la recherche de prestige et de pouvoir, l'Église se trouve au point de rencontre de tout un ensemble de stratégies individuelles et collectives qui entretiennent des représentations et des structures propres à maintenir et à renforcer son pouvoir, même si c'est d'une manière peu conforme à ses principes.

### **3. L'érosion : usure et transformation**

Avant d'être mises en question par l'extension récente des rapports capitalistes, les formes traditionnelles du pouvoir de l'Église ont été affectées par les nouvelles représentations politiques et religieuses qui ont touché Wallis et Futuna à partir des années soixante, et par l'émergence concomitante de nouveaux rapports politiques. Aux changements entraînés par l'accession au statut de Territoire d'Outre-Mer sont venus s'ajouter les effets de l'évolution religieuse provoquée par le concile Vatican II, aussi prudente fût-elle localement. Parmi les facteurs qui ont le plus ébranlé l'ensemble du système social en place, on citera notamment le gonflement des transferts monétaires publics et de l'épargne migratoire des Wallisiens et Futuniens travaillant à l'extérieur, les progrès de la salarisation (y compris en milieu féminin), le déferlement des marchandises importées, l'amélioration des liaisons avec l'extérieur (en particulier l'intensification des relations avec la Nouvelle-Calédonie et l'instauration du service militaire obligatoire hors de l'archipel), l'emprise croissante de l'Administration et l'augmentation du nombre des résidents métropolitains.

Bien que timide, un mouvement de démocratisation des pratiques politiques et économiques a été ainsi amorcé, offrant des voies nouvelles de promotion sociale hors des cadres directement contrôlés par les structures coutumières et par l'Église, et permettant une contestation au moins implicite de certaines caractéristiques de l'ordre établi. Au plan religieux, on a assisté aux premiers pas d'un mouvement de sécularisation. Une des conséquences les plus spectaculaires de cette évolution, et qui a certainement contribué à l'accélérer, a été l'abandon de l'état ecclésiastique par plusieurs jeunes prêtres wallisiens et leur engagement dans la politique.

Derrière des apparences qui demeurent flatteuses, on constate aujourd'hui une désaffection larvée d'une proportion non négligeable de la jeunesse wallisienne et futunienne à l'égard de l'Église. *« Autrefois, le Père décidait et tout le monde suivait. Aujourd'hui, il décide encore et on suit encore, mais plus dans le même esprit. » « On va quand même à la messe : pour se montrer et pour retrouver les autres. C'est qu'il n'y a pas tellement de distractions ici, et il y a les habitudes ! Mais pour le reste... »* En fait, la baisse de la pratique dominicale et de la pratique religieuse en général est très forte, surtout dans la catégorie des jeunes de vingt à vingt-cinq ans ; et, à Wallis au moins, le concubinage est devenu presque banal alors que l'Église avait longtemps réussi à l'empêcher. Le clergé ne jouit plus de la même autorité inconditionnelle qu'autrefois, et il ne représente plus le meilleur allié possible en toutes circonstances. *« Les prêtres profitent du prestige qui reste attaché à leur titre ; c'est ça leur pouvoir. Mais en réalité, ils n'ont plus beaucoup de pouvoir. Les Wallisiens entre vingt et trente ans s'en foutent de plus en plus de la religion. Surtout ceux qui viennent de Nouvelle-Calédonie. » « Le chef d'Alo a été destitué par les gens parce qu'il avait trop cédé au Père pour la construction de la basilique. Cela montre que ça a changé. »*

#### **3.1. Un discours anticlérical**

C'est peut-être à Wallis et à Futuna que circule, malgré le strict contrôle social que l'Église continue à y exercer et sans doute à cause de cela en partie, le discours anticlérical

le plus construit et le plus développé qu'il soit possible d'entendre dans le Pacifique. Il s'avère donc intéressant de le recueillir pour en dégager les thèmes et en analyser la portée, quelles que puissent être – aux yeux de certains – les apparences déplaisantes d'une telle démarche. Le contenu de ce discours porte surtout sur des comportements qui, en regard des principes évangéliques, font figure d'abus de pouvoir de la part du clergé. Ni Dieu ni même l'Église ne sont mis en cause en tant qu'articles de foi, mais seulement les modalités de la pratique sociale de celle-ci. Les individus les plus diserts en la matière appartiennent aux catégories sociales montantes (conseillers territoriaux, cadres administratifs, instituteurs, infirmiers, employés) ; certains sont d'anciens séminaristes, voire d'anciens prêtres. Mais on compte également parmi ceux qui critiquent l'Église des personnes de condition modeste, y compris de simples cultivateurs.

Pour minimiser et désamorcer la contestation dont elle fait l'objet, l'Église se contente souvent de l'imputer à un sentiment de mauvaise conscience qu'elle prête aux anciens séminaristes et prêtres qui seraient les champions du discours anticlérical. Ces « *clerics déchus* » seraient d'autant plus agressifs à son égard qu'ils chercheraient par ce moyen à se justifier d'avoir été infidèles à leur vocation en abandonnant le séminaire ou le sacerdoce ; et l'adhésion soumise de la majorité silencieuse des fidèles infirmerait leur critique du clergé, de même que le dévouement de ceux des anciens séminaristes ou prêtres qui continuent à servir l'Église sans récriminer. « *Qui soulève le peuple ? Ce sont les anciens séminaristes. Tout le mal vient du séminaire de Païta.* » Mais, ne se rapportant qu'à des suppositions psychologiques, une telle interprétation ignore les conditions sociales de la production du discours anticlérical et empêche d'en mesurer la portée.

Que la contestation doive pouvoir s'appuyer, pour se construire et s'exprimer sans risques majeurs, sur un minimum de compétence et sur des positions sociales caractérisées par une certaine distance et une certaine autonomie face à l'institution, cela apparaît parfaitement compréhensible (surtout dans le contexte de Wallis et Futuna), et cela n'hypothèque nullement l'éventuel bien-fondé des jugements exprimés. L'un des contestataires va jusqu'à revendiquer son ancien statut de séminariste pour s'autoriser à critiquer : « *Moi je peux parler contre eux, parce que j'ai été avec eux à Païta.* » Il n'est par contre pas surprenant que ni la masse ignorante et soumise, ni ceux qui recherchent l'appui des instances ecclésiastiques en vue de leur propre profit ne critiquent l'Église. Plus éclairantes, à leur façon, sont les explications ecclésiastiques qui font état d'intérêts opposés, au plan politique ou économique, entre les tenants du discours anticlérical et l'appareil de l'Église. « *Les bons politiciens sont avec nous. Mais il y en a, des ex-séminaristes surtout, qui cherchent le pouvoir contre nous, comme les Européens.* » « *Ceux qui critiquent comme ça, ce sont ceux qui veulent nourrir leur avarice, gagner pour leur propre compte cet argent que les fidèles donnent à l'Église, des commerçants et des gens qui veulent monter leurs petites installations personnelles.* »

Les griefs formulés à l'encontre de l'Église varient selon les interlocuteurs et les paroisses. En résumé, il est reproché au clergé, ou plus précisément à certains prêtres, de manquer de formation et de ne rien faire pour pallier cette carence, d'être excessivement intéressés, de s'immiscer dans la politique, d'entretenir des relations ambiguës avec leur entourage féminin, de donner l'exemple de la mésentente, et plus généralement de prêcher une religion abusant de l'ignorance et de la crédulité des fidèles.

Pour flétrir ces comportements, la situation présente est souvent opposée au « *temps des missionnaires* », avec une relecture plus ou moins idéalisée du passé. « *Avec les*

*missionnaires, il n'y avait pas d'abus. Ils n'avaient pas de paye comme ce que nos Pères touchent de l'Administration. Ils n'avaient rien. C'est une autre image de l'Église qu'ils nous montraient. » « Les missionnaires n'étaient pas riches comme les Pères wallisiens. Leur évangile n'était pas le même. Ils n'étaient pas riches, ils allaient à pied. Maintenant les Pères sont riches. Ils ont des voitures. » « Avant, les curés éclairaient les gens : maintenant, ils profitent de leur ignorance. »*

On notera cependant que cette vision des choses cohabite avec des souvenirs moins idylliques de l'époque missionnaire, et il arrive que le comportement actuel de certains prêtres locaux soit en partie expliqué par une sorte de besoin de revanche après les humiliations vécues par le « clergé indigène » d'autrefois. *« C'est normal, Ils veulent être les rois aujourd'hui parce qu'ils ont eu trop de mépris avant. Car c'est pas vieux qu'on laisse un Wallisien comme curé. Avant, c'était la nécessité d'un Père européen qui commande, et d'un Père wallisien qui reste avec les garçons du presbyterio et du kolesio, qui travaille avec eux dans les cultures, qui fait la cuisine et qui nourrit les cochons. Le Père wallisien était seulement pour aider le curé quand il y avait trop de confessions. Mais la différence des races était très grande. Même au séminaire de Païta elle existait déjà : les Wallisiens ne dormaient pas avec les Européens, ils mangeaient à part, et ils ne mangeaient pas de pain. Il y avait toujours les supérieurs et les inférieurs. Mais maintenant que les supérieurs sont partis, les autres ont pris la place. »* Assez commune à l'époque coloniale, la ségrégation raciale était également pratiquée chez les sœurs – du réfectoire au dortoir en passant par les toilettes, etc. Pour ce qui est de ces derniers lieux par exemple, les religieuses locales n'avaient accès qu'à ceux des filles de l'école, car les européennes craignaient qu'un partage des toilettes avec des sœurs « indigènes » ne les exposât au risque de contracter la syphilis, pourtant peu répandue dans l'archipel !

Pendant des décennies, l'Église a détenu le quasi-monopole du savoir à Wallis et Futuna. Dans tous les domaines, les missionnaires savaient tout ou presque tout aux yeux de leurs ouailles. Ils maîtrisaient non seulement les connaissances religieuses, présentées comme les plus importantes, mais aussi les matières qu'ils enseignaient dans les écoles, les savoir-faire techniques qu'ils avaient apportés d'Europe, et jusqu'aux généalogies de leurs fidèles qu'ils consignaient dans leurs registres. Même les compétences des quelques autres Européens présents dans l'archipel, du résident médecin ou des commerçants, devaient se soumettre à l'autorité morale de la Mission. Aujourd'hui, dépossédés de l'aura du savoir universel, les prêtres apparaissent à beaucoup comme manquant de formation ou ayant reçu une formation inadéquate. *« Nos prêtres sont comme des animateurs culturels qui bricolent et improvisent. Ils n'ont même pas le niveau des techniciens. » « Que nous envoie le séminaire de Suva ? Des prêtres qui veulent être comme des rois, qui croient pouvoir continuer comme avant. Sur ce point au moins, il est à l'heure du Pacifique, ce séminaire. Mais ça nous fait oublier que cette heure-là est beaucoup en retard sur l'heure... »*

Le défaut de formation expliquerait en partie l'autoritarisme de quelques prêtres et leur refus de dialoguer. Dans leurs relations avec les élites, notamment avec les enseignants qui sont intellectuellement mieux formés qu'eux, ils auraient peur de ne pas réussir à paraître à la hauteur de leurs prétentions et de donner ainsi prise à une éventuelle mise en cause de leur autorité. Mais ce n'est pas pour autant qu'ils seraient portés à essayer de combler leurs lacunes. *« Nous avons eu la chance de pouvoir participer ici à une session biblique dirigée par un grand spécialiste venu exprès de Nouméa. Quelle ne fut pas notre surprise de constater qu'aucun de nos prêtres n'y participait ! Sans doute*

*craignaient-ils de voir leur prestige diminué en acceptant de se remettre à l'école avec nous... » Pour compenser leur manque d'autorité dans les échanges ordinaires, les prêtres imposeraient à leurs fidèles d'interminables homélies visant à rétablir un rapport inégal en leur faveur. Produits dans un environnement rituel où tout manifeste la prééminence du clergé et marqués du sceau du sacré, les sermons ne peuvent en effet pas être contestés. Cette inflation du discours apparaît pourtant comme un abus de pouvoir à bien des fidèles, surtout parmi les plus instruits.*

En ce qui concerne les dons faits au clergé, la plupart des prêtres continueraient à favoriser le maintien des habitudes d'autrefois. *« Quand les prêtres viennent quelque part, nos anciens se mettent tous à genoux. Quand il y a une messe dans un village, il faut préparer le panier ou une enveloppe pour ces messieurs qui arrivent alors qu'ils pourraient venir manger avec ma famille ce qu'il y a. Pourquoi ? Pour garder plus de distance. Pour montrer qu'ils ne sont pas comme nous. Ils connaissent très bien : ils ne veulent pas mélanger. » « Quand le curé vient pour la messe, les gens donnent pour lui trois fois ce qu'ils mangent. Oui, ce n'est pas obligé. Mais on fait tout pour cela : on montre le panier devant tout le monde. » « Quand il y a des fêtes, on donne au prêtre du cochon, des taros ou des ignames, crus ou cuits, et une enveloppe d'argent, et des sortes de nattes, et un tapa (étoffe d'écorce battue et peinte). Et quand on fait des parts, celle du Père est souvent aussi grande que celle des villageois, alors qu'il est tout seul et que les autres sont nombreux. » « Je suis écœuré par les profiteurs qui exploitent la bonne foi des gens. Garde la foi ! Va prier ! Mais n'aime pas ce que fait le clergé ! »*

Certains prêtres chercheraient à tirer un maximum de profit des dons qu'ils reçoivent en recourant aux possibilités nouvelles de conservation des aliments et aux pratiques marchandes. *« Autrefois, quand tu apportais du poisson au Père, il te rendait une partie de ce que tu lui présentais, pour ta famille et tes voisins ; puis il en donnait aux sœurs, à l'école, et même aux vieux et aux pauvres. Aujourd'hui, il prend le tout et le met au congélateur pour le garder. » « Les cochons vivants offerts au Père à la communion solennelle, il les vend à son bénéfice personnel au lieu de les donner pour une fête ou une kermesse. » « Il ramasse tout pour lui. À la première communion, on offre au Père un bout de cochon pour chaque enfant qui communie bien qu'il n'ait presque rien fait pour cet enfant. Quand c'est le premier fils de la famille, on offre un grand cochon comme celui-là, vivant. Mais maintenant, ces cochons vivants, le Père les revend aux gens. Et les gens vont encore lui redonner les cochons ! »*

Les tentatives faites par certains membres du clergé pour s'insérer dans les affaires font également l'objet de nombreuses critiques. *« Nous n'étions déjà pas d'accord avec sa gargote... Mais avec son entreprise, il exagère ! Voyez ça, un prêtre qui concurrence ses fidèles pour gagner de l'argent dans la construction – jusqu'à obtenir pour lui les contrats de l'Administration ! »* Au-delà de ces cas particuliers, le sacerdoce est souvent présenté comme étant devenu une profession lucrative. *« Le prêtre, maintenant, c'est pour avoir du travail, c'est pour avoir de l'argent. C'est comme les fonctionnaires. Ceux qui réussissent dans l'Église sont bien vus et sûrs de manger de la viande tous les jours, sans avoir beaucoup de peine et de soucis. » « Les vocations ne manquent pas, parce que c'est un bon boulot. Si tu es recalé à l'école et que tu ne peux pas devenir fonctionnaire, tu vas au séminaire. » « Par rapport aux fonctionnaires, on ne peut pas vraiment dire que les prêtres sont riches ; mais disons qu'ils vivent à l'aise. Quels avantages par rapport à la pauvreté du peuple ! Ils sont au-dessus, comme les rois. »*

Les collectes faites pour la construction des édifices religieux paraissent également abusives, particulièrement celles effectuées pour la basilique St Pierre Chanel. C'est en effet au détriment de leurs conditions de vie, parfois des plus rudimentaires, que de nombreuses familles pauvres ont participé aux efforts considérables requis pour cette construction – cela est particulièrement net à Poï et dans les villages des alentours qui comptent parmi les plus démunis de Wallis et Futuna. Si quelques rares personnes de Poï, et en particulier des migrants de travail revenus de Nouvelle-Calédonie, commencent à prévoir que le pèlerinage pourra peut-être leur être profitable un jour grâce à la création d'un point de restauration ou d'hébergement, la plupart des Futuniens acceptent par avance les nouveaux sacrifices qui leur sont annoncés dès maintenant, avec le rappel des obligations traditionnelles d'hospitalité qu'il faudra observer envers les pèlerins. Tout cela est vivement critiqué. « *Le Père a dit à la radio que ceux qui ne donnent rien pour la basilique n'auront pas la bénédiction de saint Pierre Chanel et ne verront pas la porte du ciel ! Comment peut-on dire des choses pareilles à de pauvres gens !* » « *C'est une honte de faire croire aux gens qu'ils doivent ça pour gagner le paradis.* » « *J'ai cherché dans l'évangile où c'est marqué que je dois donner du ciment et du fer à béton pour gagner le ciel, mais j'ai seulement trouvé que je dois aider les pauvres.* » « *Les prêtres disent que Dieu rendra à ceux qui donnent, mais de quel droit priver ainsi des malheureux de ce qui est nécessaire pour leur nourriture quotidienne et pour un minimum de confort dans leurs maisons !* »

En regard des conditions actuelles de vie dans l'archipel et de l'évolution en cours, la construction de la basilique apparaît à de nombreuses personnes comme une entreprise à tous égards anachronique. « *Il faudrait pousser les gens, au nom de Dieu, à construire des porcheries et d'autres choses pour l'avenir de leurs enfants, et pour le développement du pays, plutôt que des chapelles et des églises. Mais les prêtres continuent à encourager et à bénir ces constructions alors même que les gens les font surtout pour se concurrencer.* » L'extraordinaire et durable engouement de l'Église pour les constructions semble d'ailleurs suspect à certains fidèles plus perspicaces que la moyenne. Ils se demandent si le clergé ne cherche pas ainsi à répondre par avance – avec des pierres de taille, des parpaings et du béton – à des questions qu'il n'ose pas formuler explicitement et qui auraient trait à un certain échec de l'œuvre de conversion dont il est chargé. « *Ce n'est pas la construction d'un centre diocésain, un bâtiment de plus, qui va nous produire la politique pastorale qui fait défaut. Pourquoi pas d'abord un synode ? Sans doute est-il plus facile de solliciter la générosité des fidèles que de poser les questions qui risquent de montrer l'urgente nécessité de grands changements.* »

L'appui qu'apporterait l'Église à certaines personnalités politiques, et même à un certain parti plus précisément, figure en bonne place parmi les griefs exprimés contre le clergé. « *L'Église, ils vont faire la politique au sermon. Ils n'ont pas été dire : votez tous pour un tel. Mais à leur façon de dire, on comprend bien qu'ils ont fait leur politique ; les gens vont comprendre. Ils ont toujours fait la politique pour celui-là.* » Certains prêtres n'hésiteraient même pas à recourir à des moyens de pression proprement religieux pour imposer leurs choix politiques ou sanctionner des fidèles ayant fait d'autres choix. « *Les Pères, ils font toujours leur politique. Ceux qui ont voté pour l'autre candidat ont été exclus du Tiers Ordre de Marie. On a dit : c'est pas par le curé. Mais pour moi, c'est par le curé.* » Ce qui est reproché à l'Église, c'est de se laisser guider par l'intérêt et le goût du pouvoir : l'alliance avec les forces dominantes serait prioritaire, pour assurer le maintien d'un statu quo structurel et idéologique profitable à l'Église. Or, ne serait-ce que pour des raisons religieuses, l'Église devrait non seulement se dégager de toute collusion politique,

mais s'efforcer de libérer ses fidèles des impasses qui caractérisent l'ordre social actuel. *« Ce n'est pas le rôle de l'Église de soutenir un tel ou un tel, et de nous imposer son point de vue pour la politique. Si elle veut être respectée quand elle nous parle de religion, qu'elle cesse de tout mélanger et d'apporter son soutien à des choses critiquables. Au lieu d'appuyer toujours les mêmes et leur politique, l'Église devrait aider le peuple wallisien et le peuple futunien à se dégager des blocages actuels. »*

Les missionnaires d'autrefois avaient tendance à être quelque peu obsédés par les relations avec *« l'autre sexe »*, et ils imposaient de ce fait une stricte ségrégation entre garçons et filles, hommes et femmes, dans la plupart des domaines de la vie sociale. Aujourd'hui, sous la double influence de l'évolution générale des mœurs et d'un mouvement de retour vers les cadres sociaux océaniens, on observe un sensible changement dans le comportement du clergé à l'égard des femmes, en dépit de la suspicion maintenue à l'égard de la sexualité. Globalement plutôt apprécié par les jeunes, ce changement heurte parfois les générations plus âgées. Cela est particulièrement net lorsqu'il se traduit, dans certains cas, par un laxisme que les prêtres (y compris ceux qui en sont accusés) condamnent par ailleurs avec fermeté. *« Je voudrais qu'au presbytère, ce soit des sœurs qui fassent le service. Je ne comprends pas le remplacement des sœurs par des filles. Les filles, c'est des femmes ; nous, avec le Père, on est des hommes. Si le Père est avec les sœurs, c'est un plaisir pour moi. Si après le travail, les filles partent chez elles, ça va, c'est bien, c'est comme tout le monde qui travaille chez quelqu'un. Pourquoi pas chez le Père ? Si elle dort chez le Père, c'est autre chose. Tous les gens posent cette question. Mais il y a hypocrisie. Les gens restent avec leur pensée. Ils croient que si on dit ça, ils trouvent une maladie, parce que le Père c'est le Christ. »*

Si quelques interlocuteurs expriment l'idée que les prêtres pourraient être mariés *«comme tout le monde »*, ne serait-ce que pour éviter les situations ambiguës comme celle qui vient d'être évoquée ou les abandons de l'état ecclésiastique (ceux qui se sont produits ont été particulièrement traumatisants), la grande masse des fidèles reste attachée au célibat des prêtres. Le sacerdoce est en effet considéré comme un statut fondamentalement autre et socialement à part, et cette conception est systématiquement entretenue par le clergé en tant que fondement de ses prérogatives.

Enfin, il existerait de graves mésententes entre les prêtres, et cette division est présentée comme un contre-témoignage. *« Le désaccord entre les Pères provoque chez les gens un manque de confiance dans les prêtres. Ils font comme les pharisiens : ils chargent les fidèles de fardeaux, mais eux-mêmes ne peuvent pas les porter. » « Les prêtres sont divisés. Par des différences d'âge et de formation, mais surtout parce que l'évêque ne réussit plus à les rassembler. Aucune réforme ne peut être décidée au niveau de l'évêché et chaque curé fait ce qu'il veut. Cela perturbe beaucoup les gens. » « Chaque curé est roi dans sa paroisse. » « L'évêque est un brave homme, on est tous d'accord là-dessus. Mais quelle est son autorité ? Il faudrait qu'il prenne ses responsabilités. »* À vrai dire, ce genre d'observations ne se retrouve pas seulement chez les tenants du discours anticlérical. Même la plupart des prêtres relèvent, en la regrettant, l'absence d'une coopération sérieuse entre eux et avec leur évêque. Il en résulte qu'il n'existe pas de réelle politique pastorale au niveau du diocèse, c'est-à-dire pas de réflexion approfondie sur les mutations que subit l'archipel en ce moment, et donc pas de réponse appropriée à l'évolution en cours.

### **3.2. L'autonomie croissante des structures économiques**

Quoique de façon différente, c'est de plus en plus que Wallis et Futuna subissent les principales déterminations de la société de consommation capitaliste. Avec l'augmentation considérable de l'aide extérieure, les structures commerciales se sont beaucoup développées (à Wallis surtout), mettant en circulation un énorme volume de marchandises, et tendant à imposer les lois du marché au système d'échanges ancien dominé par les rapports de parenté et les rapports politiques coutumiers. Là où elles ne sont pas investies en vue d'un profit économique, les ressources monétaires sont dépensées de façon ostentatoire, particulièrement dans le secteur immobilier. Le prestige de celui qui possède un commerce ou se construit une villa se substitue progressivement au prestige qu'assurait autrefois la redistribution des richesses. Enfin, une part importante des ressources est mise au service des stratégies politiques « modernes », pour la constitution ou le renforcement de clientèles électorales. « *Si tu veux gagner dans la politique, il te faut aujourd'hui beaucoup d'argent. Bien des voix s'achètent avec des boîtes de conserve !* »

Alors que l'Église pouvait autrefois, après avoir fait cesser les guerres, ponctionner une part substantielle des ressources économiques de l'archipel par l'exploitation de la force de travail de ses fidèles et l'appropriation d'une partie des productions, les richesses circulent aujourd'hui dans des circuits qui affirment progressivement leur autonomie et échappent ainsi à son contrôle. On peut considérer comme symptomatique à cet égard le procès que se font mutuellement certains commerçants et certains ecclésiastiques qui se perçoivent comme étant en situation de brutale concurrence. Ceux-là font grief à l'Église de continuer à solliciter la générosité des fidèles en ignorant ou en feignant d'ignorer leurs besoins matériels, parfois même les plus rudimentaires, tandis que ceux-ci reprochent aux premiers de flatter le matérialisme de leurs clients tout en ne recherchant que leur profit personnel.

En fait, l'Église n'a pas réalisé qu'une nouvelle forme d'organisation économique est en train de s'imposer, et qu'en conséquence il lui faudrait non seulement réévaluer les contributions qu'elle demande à ses fidèles, mais reformuler les règles pratiques de la morale en matière économique. « *La situation actuelle ne pourra pas durer très longtemps. On exige trop des gens. Les prêtres ne voient pas clair quand ils se contentent de dire : c'est la coutume, on ne peut rien faire contre cela. Car aujourd'hui, les gens s'endettent pour tuer de gros cochons pour l'Église alors qu'ils préféreraient dépenser l'argent pour des besoins personnels, pour améliorer leur mode de vie.* » « *On claqué beaucoup d'argent pour inaugurer une chapelle. Les vieux disent : on a la bénédiction. L'Église ne dit rien.* » Les pratiques qui pouvaient convenir dans le cadre d'une économie de subsistance se révèlent inadaptées à la situation nouvelle caractérisée par les progrès de la salarisation, par le développement de l'école comme voie de promotion indépendante des structures traditionnelles, et d'une façon générale par la domination croissante du pouvoir social de l'argent.

### **3.3. L'apparition de nouvelles formes culturelles et religieuses**

Bien qu'il subsiste pour Wallis et Futuna de sérieuses difficultés de communication

et de transport, l'archipel n'est plus isolé du reste du monde. Les relations avec la Nouvelle-Calédonie sont devenues fréquentes et alimentent les lamentations des milieux coutumiers et ecclésiastiques : « *Tout le mal vient de Nouméa !* » La multiplication des postes radio favorisée par la création d'une station d'émission à Wallis, et l'introduction plus récente des magnétoscopes ont beaucoup contribué à substituer le profane au sacré dans l'emploi du temps quotidien, à relativiser les messages délivrés par l'Église, et à diminuer le contrôle que celle-ci exerçait sur la production et la circulation de l'information. On est loin du temps où les nouvelles du monde transitaient presque nécessairement par la Mission et ne circulaient qu'assorties de ses commentaires. Comme d'autres secteurs de la vie sociale, le domaine de l'information et de la culture s'est aujourd'hui dégagé de l'emprise de l'Église et opère de façon largement autonome.

L'influence de la vidéo est jugée particulièrement néfaste par le clergé. Non seulement les veillées prolongées qu'elle occasionne occupent une part du temps auparavant consacrée aux dévotions dans la majorité des familles et justifie des grasses matinées se traduisant souvent par l'absence à la messe du dimanche, mais surtout elle diffuse des modèles de comportement dont le moins qu'on puisse dire est que beaucoup d'entre eux ne correspondent pas aux valeurs jusqu'ici prônées par le catholicisme à Wallis et Futuna. En même temps qu'il est accusé de porter atteinte à la morale et à la religion, surtout avec la pornographie et les films de violence, le magnéscope est rendu en partie responsable du processus de dégradation qui touche la vie communautaire dans son ensemble : le petit écran retient beaucoup de gens chez eux ou chez des voisins à l'heure de la veillée, et les maisons de réunion sont aujourd'hui nettement moins fréquentées sinon désertées. « *La vidéo tue à la fois le kava et la prière.* »

Le développement du sport tend également à diminuer l'influence de l'Église, que ce soit du simple fait de l'autonomie relative de ses structures ou du manque à gagner que représente pour l'Église la substitution d'activités de loisir à des activités religieuses. Et, en facilitant les déplacements, l'accroissement du nombre des automobiles et des motocyclettes, qui s'accompagne de l'amélioration des infrastructures routières, favorise la diffusion des idées et des pratiques nouvelles. Parmi les facteurs de changement, il faut en outre citer – notamment pour Wallis – la présence d'une population européenne qui a beaucoup augmenté au cours des dernières années et qui, tout en vivant en marge des communautés locales, influence celles-ci ou certaines de ses composantes par ses comportements. La non-pratique religieuse et le concubinage fréquents dans ce milieu constituent des « *mauvais exemples* » éminemment regrettables aux yeux des autorités ecclésiastiques, sans parler de certaines habitudes vestimentaires perçues comme des manquements à la pudeur.

Avec l'irruption de croyances religieuses nouvelles, la contestation atteint encore plus directement l'Église en répandant le doute sur la valeur des dogmes et sur les fondements de l'autorité ecclésiastique. Jusqu'à une époque récente, l'Église catholique romaine constituait pour le peuple wallisien et futunien, comme pour ses dirigeants, l'unique religion possible pour Wallis et Futuna. Les rares individus qui se laissaient tenter d'introduire des « *sectes* » dans l'archipel ont le plus souvent eu à le payer chèrement. Même après le concile Vatican II, qui a pourtant officiellement reconnu la liberté de conscience en matière religieuse, certaines de ces personnes ont eu à subir de graves préjudices, des pressions physiques venant parfois compléter les sanctions morales. Ce n'est que tout dernièrement qu'une confession non catholique a réussi à s'implanter. Si cela choque encore beaucoup de fidèles catholiques et en scandalise certains, d'autres estiment

par contre qu'un pluralisme religieux présente des avantages. « Avec ça, les prêtres seront obligés de commencer à réfléchir, à changer leur comportement, et à prêcher la Bible au lieu de leurs affaires. » À l'heure actuelle, l'Église catholique n'a pas encore à faire face à des institutions concurrentes dûment instituées, mais le processus d'émergence de minorités religieuses dissidentes est amorcé et il est probable qu'il s'amplifiera, notamment par l'intermédiaire de Wallisiens et de Futuniens revenant de Nouvelle-Calédonie. Parmi les facteurs propices à ce développement, on relèvera que c'est précisément au nom des valeurs évangéliques dont l'Église catholique se réclame qu'elle est contestée, dans sa doctrine comme dans les modalités de son fonctionnement. Mais c'est surtout au plan de la compétition sociale que de nouvelles stratégies s'élaborent d'ores et déjà à travers la prise de contrôle de ces initiatives religieuses marginales.

### **3.4. Natalité, développement et éthique politique**

La natalité et le développement sont sans doute les deux problèmes majeurs à Wallis et Futuna à l'heure actuelle, problèmes dont la solution déterminera l'avenir de l'archipel – y compris, dans une large mesure, l'avenir des conceptions morales et religieuses. Il convient donc de voir comment l'Église catholique se situe par rapport à ces problèmes.

« *L'avenir de Wallis et Futuna. c'est la Nouvelle-Calédonie.* » L'excédent de la population de l'archipel devrait migrer vers le territoire calédonien plus vaste et plus riche, et il reviendrait à la colonie constituée là-bas de remédier, par le transfert de son épargne, à la modicité des ressources propres de Wallis et Futuna. Même s'il ne s'agit là que d'une boutade, elle illustre bien comment les problèmes que soulève l'avenir de ce Territoire sont souvent volontairement ignorés, ou tout simplement transposés au lieu d'être examinés dans leur environnement réel. Pour ce qui est de l'avenir des Wallisiens et Futuniens installés en Nouvelle-Calédonie ou au Vanuatu, il semble évident que la conjoncture politique actuelle ne permet guère d'espérer plus que le maintien des communautés en place.

Dans le passé, l'Église catholique a beaucoup contribué, à Wallis et à Futuna comme ailleurs dans le Pacifique, à la santé démographique des populations, aussi bien par ses actions en faveur d'une diversification des productions que par les mesures d'hygiène qu'elle a vulgarisées et parfois imposées, par son aide médicale, par le système d'éducation qu'elle a mis en place, et surtout par la diffusion d'une idéologie nataliste présentée comme exprimant un impérieux devoir moral et religieux. Mais à présent, les progrès des soins médicaux ont produit une baisse de la mortalité (notamment infantile) telle que l'accroissement démographique s'avère excessif en regard des possibilités du milieu – au moins en l'état actuel des choses. Portée par ses habitudes, l'Église continue néanmoins à encourager les comportements natalistes, ne serait-ce qu'en insistant plus sur « *le don de Dieu que représente chaque naissance* » que sur les devoirs individuels et sociaux qui en découlent, et en contribuant à culpabiliser les femmes qui envisagent de recourir à des moyens techniques pour cesser de procréer. Elle oppose un refus de principe aux méthodes de contraception que proposent les institutions médicales et qu'utilisent nombre de femmes venant de la Nouvelle-Calédonie ou du Vanuatu, sans compter les Européennes.

Pour éviter que les pratiques contraceptives ne se répandent malgré ses interdictions, l'Église a prudemment entrepris une campagne d'information sur une méthode dite « *naturelle* » de contrôle des naissances qui serait plus conforme à la morale chrétienne.

Plusieurs religieuses s'occupent discrètement de faire connaître la méthode du Dr. Billings, permettant le suivi de la fécondité par la mesure de la température de la femme, sans recours aux produits chimiques ou aux dispositifs mécaniques. Peut-être utile pour mieux repérer les périodes de fécondité chez des couples éprouvant des difficultés à procréer, et d'une façon plus générale pour servir à l'édification des fidèles et des foyers par une meilleure connaissance et une meilleure maîtrise des fonctions génitales et sexuelles, cette méthode ne saurait pas être présentée comme une démarche efficace de contrôle des naissances pour une population dans son ensemble, et ce d'autant moins que son niveau éducatif est plus faible. Cela revient à dire que dans ce domaine déterminant pour l'avenir de l'archipel, l'Église catholique endosse de lourdes responsabilités en occultant les tenants et aboutissants réels du problème de la natalité. Elle ne propose aux couches défavorisées de la population qu'une méthode globalement peu efficace de contrôle des naissances, alors que les catégories sociales privilégiées ne se soucient guère des principes édictés par l'Église dans ce domaine et ne sont pas blâmées par les autorités ecclésiastiques pour autant.

L'accroissement démographique a des conséquences d'autant plus graves que l'archipel n'a pas réussi, à ce jour, à concevoir et à lancer une politique adéquate de développement. Wallis et Futuna sont chaque jour davantage pénétrés par les prolongements périphériques du système capitaliste et soumis à ses modèles, sans que s'établissent sur place des structures de production capables d'alimenter les nouveaux circuits économiques. Il en résulte un déséquilibre et une dépendance sans cesse grandissants, auxquels il sera de plus en plus difficile de remédier. Ce qui est recherché en priorité par les instances politiques locales, c'est l'accroissement de l'aide extérieure. Mais celle-ci n'est que très partiellement investie dans la création d'infrastructures susceptibles de mener le Territoire vers un minimum d'autonomie économique. *« Wallis reçoit beaucoup d'aide, mais on ne voit pas de résultats positifs. Les résultats sont dans les poubelles – boîtes de conserve et autres biens de consommation. »*

L'aide extérieure sert surtout à entretenir et à développer les nouvelles catégories sociales que représentent les fonctionnaires (et assimilés) et les commerçants, soit précisément les principaux agents qui alimentent les processus cumulatifs de la dépendance. Même les sommes affectées à la formation sont, dans l'état actuel de la politique de l'enseignement, aspirées par ces processus : l'école tend plus à former des fonctionnaires grands consommateurs et des diplômés chômeurs que des producteurs. Mais il est vrai que ces caractéristiques de la situation économique s'inscrivent dans le cadre général des structures périphériques du système capitaliste et ne sauraient donc être directement imputées aux instances qui président aux destinées de ce petit Territoire océanien, ni aux catégories sociales privilégiées qu'ils représentent. Celles-ci renforcent cependant l'évolution actuelle en cherchant à en tirer le maximum de profit à court terme, au lieu d'en mesurer les dangers à plus long terme et de tenter d'en réorienter le cours.

Pour sa part, hormis quelques essais ponctuels et sans lendemain comme la création d'une coopérative qui a fait faillite en laissant un important passif, l'Église n'apporte pas à la recherche des voies du développement la contribution que font attendre d'elle les responsabilités morales et sociales auxquelles elle prétend. D'une part, sa prédication demeure essentiellement tournée vers les problèmes de morale individuelle et ne débouche guère sur des perspectives d'éthique sociale et économique. D'autre part, ses pratiques sociales cautionnent le statu quo et donc le non-développement, que ce soit lorsqu'elle opère directement des ponctions sur les ressources monétaires et sur la

production pour reproduire les formes traditionnelles de la compétition sociale (en particulier à travers l'organisation des fêtes et la construction d'édifices religieux), ou lorsqu'elle accorde son appui tacite à l'évolution en cours par ses alliances politiques. Ses propres demandes de subventions, fréquentes et comportant parfois de fortes pressions exercées sur l'Administration, ainsi que le manque de rigueur dans l'usage de celles qui lui sont accordées, s'inscrivent de la façon la plus banale dans les pratiques par ailleurs courantes sur place.

L'Église cherche plus à se concilier la faveur des autorités et des élites qu'à inviter celles-ci à renoncer à certains avantages catégoriels pour mettre en pratique un développement qui profiterait davantage à la population. Contrairement aux intentions qu'elle affiche, elle ne contribue pas plus que les autres forces sociales à résoudre les problèmes du développement de l'archipel, ni même à les poser. Cela est d'abord et fondamentalement dû au fait que tout développement remettrait nécessairement en cause sa propre position au sein du dispositif socio-politique. Le slogan « *Plutôt des porcheries que des villas et des églises !* » est perçu comme sacrilège alors qu'il ne s'agit, tout bien pesé, que d'un vœu lucide et sage. Et c'est pour la même raison que l'Église partage le silence de cette fraction des hommes politiques, plus importante qu'il ne semble à première vue, qui font une analyse adéquate de la situation socio-économique réelle mais se taisent. « *Tu comprends : ici, chacun doit avoir plusieurs langages, car il faut subsister à plusieurs niveaux.* » « *La contraception ? Le développement ? Ça va casser la coutume ! Ça va diminuer le pouvoir des chefs et des prêtres ! On voit les problèmes, mais si tu parles de ça, tu es viré.* » Certaines personnes rendent l'Église directement responsable de ce silence, au même titre que les autorités coutumières. « *À l'Assemblée Territoriale, nous sommes obligés de jouer le jeu pour être bien vus par la coutume et par l'Église, car nous pensons aux prochaines élections. Nous devons être bien vus pour passer, même si c'est contre notre volonté et contre l'avenir du Territoire.* »

L'éthique politique (au sens large du terme) est une dimension quasiment absente de l'enseignement de l'Église à Wallis et Futuna. Aux conséquences que cela comporte de façon immédiate pour l'archipel, il faut ajouter celles qui surviennent et risquent de se multiplier de manière indirecte par l'intermédiaire des problèmes que rencontrent les migrants de travail établis à l'extérieur, particulièrement en Nouvelle-Calédonie. Force est de constater que, malgré l'enjeu considérable que représente pour l'avenir de l'archipel le sort de ces migrants, l'Église s'est toujours limitée à n'intervenir dans ce domaine que sous l'angle de la morale individuelle, en s'abstenant d'évoquer les devoirs spécifiques de morale sociale qu'imposent à ses fidèles migrants les conditions politiques et économiques prévalant dans le pays qui les accueille. Certains hommes politiques relèvent en privé que, faute d'être interpellés et éclairés à cet égard par leur Église d'origine ou par celle du pays qui les reçoit (le mutisme ayant dans les deux cas des causes semblables), la plupart des migrants sont manipulés par les forces politiques dominantes du pays hôte, et en arrivent ainsi à privilégier des options violentes non seulement contraires aux exigences élémentaires de « *la doctrine sociale de l'Église* », mais encore contraires à leurs propres intérêts à moyen et long terme.

Par son silence concernant l'immigration des Wallisiens et des Futuniens en Nouvelle-Calédonie, l'Église donnerait tacitement son aval à une lecture erronée de la situation politique que connaît ce Territoire ; et sacrifiant à un manichéisme plus ou moins antimarxiste qui garantirait l'orthodoxie chrétienne, elle cautionnerait des solutions qui n'auraient pour elles que de s'inscrire de façon apparemment avantageuse dans les

rapports de force actuels. Le discours recueilli à propos de ces questions morales à fortes implications politiques ne sera pas reproduit dans le cadre de ces notes. Qu'il suffise de relever ici que les dispositions qu'il manifeste sont généralement peu compatibles avec les principes de l'éthique chrétienne : de nombreux fidèles préconisent de bonne foi un recours à l'épreuve de force la plus radicale comme unique voie possible pour assurer l'avenir de leur ethnie en Nouvelle-Calédonie. En demeurant absente de ce débat, l'Église ne se met pas seulement en contradiction avec l'une des dimensions essentielles de ce qu'elle proclame par ailleurs être sa vocation ; mais elle prendrait, d'après certains interlocuteurs, des risques inconsidérés pour ses fidèles émigrés, pour les populations wallisienne et futunienne dans leur ensemble, et pour son propre avenir.

#### **4. Tentatives de reprise en main**

Même si l'Église a tendance à minimiser les difficultés que lui réserve l'évolution actuelle, l'ébranlement progressif de ses positions anciennes ne lui échappe pas et elle ressent le besoin de redéfinir ses objectifs et les moyens de les atteindre.

##### **4.1. Maintien de l'alliance avec les pouvoirs coutumiers et restauration culturelle**

Au plan du pouvoir, c'est l'instance coutumière qui, dans l'immédiat, apparaît à l'Église comme le partenaire le plus intéressant. Non seulement c'est l'allié historique dont l'Église n'a pas cessé de se servir pour assurer son autorité, mais c'est surtout un allié de fait avec qui elle partage aujourd'hui encore les réseaux de soutien et les points d'appui idéologiques. Dans une conjoncture marquée par les flottements qui accompagnent l'émergence de la nouvelle forme de pouvoir que représente l'Assemblée Territoriale – flottements déterminés par les débuts de la démocratisation que connaît le système politique et par la possibilité offerte aux conseillers territoriaux de recourir à des stratégies politiques indépendantes (grâce au contrôle des transferts monétaires) –, le pouvoir coutumier est fréquemment présenté comme la seule référence stable et sûre, capable d'assurer l'avenir du Territoire. *« Aujourd'hui, les gens ne savent plus qui suivre, les rois ou d'Administration. Mais le pouvoir principal devrait être la chefferie. Tout le monde, à commencer par l'Ancien Testament, reconnaît la suprématie du roi. Il faut peu à peu retrouver le sens normal de la marche de la vie. »*

Statutairement, les rois de Wallis et de Futuna occupent des positions de premier plan dans les structures modernes du pouvoir, puisqu'ils sont membres de droit du Conseil Territorial (présidé par l'Administrateur Supérieur), avec deux de leurs ministres, et un représentant de l'Assemblée Territoriale. *« Le système coutumier peut tenir encore longtemps. Car il reste toujours efficace. Qui ne craint pas sa police et sa justice ? Celui qui rentre de Nouvelle-Calédonie ou du Vanuatu et qui conteste, il se range ou il repart ! »* Jusqu'à présent, rien d'important ne peut se faire à Wallis ou à Futuna sans l'accord des rois et des autorités coutumières. Aussi l'intérêt objectif de l'Église, à court terme tout au moins, consiste-t-il à soutenir les structures coutumières : elle est ainsi assurée de bénéficier de leur appui en retour. Mais au poids de l'héritage structurel et idéologique et aux intérêts politiques conjoncturels s'ajoutent des considérations d'ordre culturel pour justifier le soutien que l'Église continue à apporter au système coutumier. Ses options actuelles en faveur d'une restauration de *« l'authenticité culturelle wallisienne et futunienne »* postulent en effet la pérennité de ce système, et notamment de la royauté qui en constitue une pièce maîtresse.

Il convient de souligner ici l'importance que revêt aujourd'hui le domaine culturel pour l'Église alors qu'elle a perdu la majeure partie de ses capacités d'intervention immédiate dans la plupart des autres secteurs de la vie sociale. Pour l'école, des raisons organisationnelles et financières l'obligent en effet à partager son autorité avec d'autres institutions, politiques et techniques, et elle est moins directement qualifiée qu'elles. Mis à part le domaine proprement religieux, le culturel (dans l'acception étroite du terme) est le seul terrain où elle peut prendre des initiatives de façon à peu près indépendante et avec un minimum de compétence. Après que l'Église missionnaire ait, durant des décennies, éliminé et refoulé des pans entiers de la culture locale, indistinctement au nom des « *exigences du christianisme* » (occidental) et de la supériorité de « *la civilisation* » (occidentale), ses héritiers optent aujourd'hui pour une démarche à bien des égards inverse. Celle-ci est à la fois influencée par l'idéologie politico-culturelle développée dans le cadre des nationalismes océaniques (et autres), et par une théologie de l'incarnation qui valorise tout événement et toute production humaine selon une lecture systématiquement actualisée de l'histoire du salut. Face au déferlement des modèles extérieurs, l'Église se présente comme le meilleur et peut-être unique rempart possible, comme l'instance sociale la plus à même de préserver « *l'âme du peuple wallisien et futunien* » en restaurant les valeurs perdues. Aussi cherche-t-elle à transposer dans le présent les formes culturelles du passé, par exemple en remettant à l'honneur l'artisanat, les chants et danses traditionnels, ainsi que diverses pratiques rituelles ou communautaires d'autrefois comme le *kava* quotidien.

Parallèlement à ce retour aux formes anciennes de la culture locale, l'Église procède à une restauration religieuse fondée sur une reprise des dévotions et pratiques de l'époque missionnaire : prolifération des objets de piété, multiplication des processions et pèlerinages, apprentissage par cœur des prières et du catéchisme, culte du Saint-Sacrement, survalorisation des pratiques sacramentelles, etc. À côté du rôle proprement culturel et religieux de ces initiatives, leur ensemble contribue puissamment à renforcer les bases idéologiques des pouvoirs politique et religieux traditionnels. Ce faisant, l'Église capte à son profit la dynamique de la revendication d'identité et d'authenticité culturelle qui, à l'instar de ce qui se passe dans de nombreux autres pays dominés, se fait jour à Wallis et Futuna. Peu politisé encore dans cet archipel, le mouvement culturaliste fait pour le moment l'objet d'un accord unanime de la part des forces sociales en présence et se révèle de ce fait particulièrement intéressant pour servir des stratégies de pouvoir. En défendant la coutume, ce n'est pas tant une langue et une culture que tout un système de pouvoir que l'Église défend consciemment ou inconsciemment, celui de l'ordre coutumier.

#### **4.2. Renforcement du contrôle de l'école**

L'école constitue un autre secteur-clé pour l'influence sociale exercée par l'Église à Wallis et à Futuna. L'instruction s'y inscrit dans la perspective d'une formation globale qui se veut chrétienne, et c'est par le biais de l'enseignement qu'il est le plus aisé de contrôler la sélection des futures élites. « *Si l'Église perdait l'enseignement, il ne lui resterait plus grand-chose pour s'imposer. Le clergé actuel est incapable de contrôler quoi que ce soit d'autre au plan social.* »

Après s'être battue durant des décennies pour conserver le monopole de l'école, l'Église avait fini par concéder à l'État le contrôle de l'enseignement secondaire, obtenant en contrepartie la prise en charge financière du primaire maintenu sous sa direction.

Aujourd'hui, avec le soutien des autorités coutumières et de l'Assemblée Territoriale, l'Église tente de revenir sur ce partage pour reprendre l'ensemble des écoles sous sa coupe à la faveur d'une territorialisation du système d'enseignement. Les motifs avancés pour justifier une telle opération sont essentiellement d'ordre religieux et moral : assurer dans le secondaire un prolongement satisfaisant de la formation religieuse dispensée dans le primaire, et renforcer le contrôle moral des établissements – notamment en obtenant de pouvoir faire pression sur les professeurs affichant des convictions ou des comportements opposés à la doctrine ou aux habitudes de l'Église. Les appuis que rencontre cette tentative sont multiples, et parfois contradictoires.

Parce que la volonté des parents est invoquée en priorité comme argument en faveur d'un retour de l'école secondaire sous le contrôle de l'Église, on la citera en premier lieu. Mais on observera aussitôt que cette volonté ne résulte pour une large part que de l'influence exercée à cet égard par l'appareil ecclésiastique et les autorités coutumières. Les représentations inquiétantes diffusées par ces instances à propos de l'évolution de la jeunesse sont d'autant mieux reçues que les structures sociales traditionnelles s'avèrent effectivement de moins en moins aptes à encadrer cette évolution.

De son côté, le pouvoir coutumier a au moins trois motifs pour soutenir l'Église dans sa tentative de reprendre le contrôle de l'ensemble du système scolaire. D'abord, la rationalité conservatrice qui préside aux stratégies sociales de l'Église constitue une garantie en faveur de la perpétuation du pouvoir coutumier. Ensuite, il est beaucoup plus aisé pour ce pouvoir de peser sur l'Église que sur l'Administration s'il veut intervenir dans le domaine de l'enseignement. Enfin, cette formule fournit au pouvoir coutumier un moyen supplémentaire pour contrôler, directement et par l'intermédiaire de l'Église, l'Assemblée Territoriale. Pour sa part, cette dernière se féliciterait de voir le champ de ses compétences s'étendre au détriment de celui de l'État grâce à la territorialisation de l'enseignement secondaire, et ce même si elle se trouvait obligée d'accepter du même coup, pour une période transitoire, un contrôle accru de la part de l'Église et du pouvoir coutumier. Ainsi, c'est à la faveur d'une sorte de « *sainte alliance* » entre les instances ecclésiastiques et traditionnelles, et avec l'appui intéressé des responsables politiques modernes (dont les objectifs à long terme sont loin de s'identifier à ceux de l'Église et des autorités coutumières), que se trouve de nouveau posé le problème du contrôle de l'école à Wallis et Futuna, dans la perspective d'une restauration de l'organisation sociale et du système de pouvoir anciens.

#### **4.3. Encadrement de la jeunesse**

L'Église a entrepris d'importants efforts en direction des jeunes de Wallis (ses priorités sont différentes à Futuna). Cette action fait suite à un double constat. D'une part, la jeunesse constitue aujourd'hui une forte majorité dans la population et tous les dirigeants se plaisent à souligner son importance pour l'avenir de l'archipel ; d'autre part, elle se trouve dans une situation particulièrement précaire du fait d'une évolution économique qui ne lui réserve que de médiocres possibilités d'insertion dans les structures modernes, et d'une évolution sociale et culturelle mal maîtrisée. La scolarisation contribue à dévaloriser le travail de la terre et les emplois manuels en général, et de ce fait à compliquer le retour des jeunes au sein des communautés rurales à la fin de leurs études. Déjà considérable à présent, le chômage ne pourra que s'aggraver si les progrès de l'enseignement se poursuivent sur la lancée actuelle et si l'absence de politique de développement se prolonge. Quant aux frustrations engendrées par une telle situation,

elles croîtront à mesure que s'accroîtra l'impact du système de consommation occidentale. La délinquance juvénile constitue, dans ce contexte, une sérieuse menace. L'alcoolisme, qui sévit déjà de façon significative dans certains groupes de jeunes, représente pour beaucoup une sorte de fuite en avant en vue d'échapper à des contraintes jugées insupportables, notamment coutumières et religieuses. Par ailleurs, les difficultés de réinsertion des jeunes dans leur milieu se traduisent assez fréquemment par des affections psychosomatiques, qui peuvent conduire au suicide dans les cas extrêmes.

Le cadre institutionnel choisi par l'Église pour son action auprès des jeunes est, avec des variantes locales, celui des anciennes structures d'encadrement de la jeunesse, les unes mises en place par l'Église au XIX<sup>ème</sup> siècle, les autres plus ou moins précoloniales. Le groupe du *presbyterio* existait autrefois dans toutes les paroisses ; il se composait habituellement d'une demi-douzaine ou d'une douzaine d'adolescents vivant en permanence au presbytère et s'occupant à plein temps des tâches domestiques et agricoles au service du curé et de la paroisse. Le *kolesio* était une sorte d'internat qui recevait toutes les nuits, sous la garde du clergé, les garçons de quatorze à vingt ans ; les prêtres leur assuraient un complément d'instruction religieuse et générale, et, en cas de besoin, ils les retenaient dans la journée pour leur faire exécuter certains travaux au profit de la paroisse. Cette institution a disparu à Wallis aux alentours de 1960, et à Futuna entre 1965 et 1968, après avoir été contestée pendant très longtemps parce que se prêtant à des abus dans l'utilisation des adolescents comme main-d'œuvre gratuite. Dans le *fale uo*, ce sont les jeunes gens âgés de vingt ans et plus, mais non encore mariés, qui se rassemblaient pour la nuit et occasionnellement de jour, formant ainsi, comme les *kolesio*, des regroupements faciles à surveiller et à mobiliser à des fins religieuses ou de service communautaire. Pour les jeunes filles, c'est principalement l'école des sœurs qui servait de structure d'encadrement. L'ensemble de ces institutions exerçait un pouvoir presque absolu sur les jeunes jusqu'au moment de leur mariage, et ce dans un cadre assez répressif – stricte ségrégation sexuelle, punitions corporelles parfois sévères, vexations diverses pour les contrevenants comme la coupe des cheveux infligée aux filles récalcitrantes.

En 1985, c'est dans la paroisse de Hihifo que l'action auprès des jeunes est la plus intense et la plus structurée. On y compte une demi-douzaine d'adolescents formant de façon permanente le groupe du *presbyterio*. Le *kolesio* regroupe tous les soirs entre quatre-vingt et cent jeunes gens venant dormir au presbytère, et à peu près autant mobilisables pour les diverses activités organisées de jour dans le cadre de cette institution. Les jours libres, quand les jeunes ne sont pas occupés à la paroisse ou dans les cultures du *kolesio* ou du Père, ils retournent dans leurs familles après la prière du matin. Le mardi, les garçons du *kolesio* sont rejoints par les filles de leur âge, et ils effectuent des travaux de culture et d'artisanat dont le produit est vendu au profit d'une caisse de la jeunesse. Le mercredi matin, les filles se regroupent seules pour des activités artisanales. Le vendredi, garçons et filles sont de nouveau réunis, et il leur est proposé un programme de « *formation humaine* » et de catéchèse le matin, de sport l'après-midi. Puis, les activités religieuses et parareligieuses occupent encore une partie notable du week-end. En somme, c'est à peu près la moitié de leur temps que les jeunes de ce *kolesio* passent sous le contrôle de l'Église. Les jeunes gens de Hihifo âgés de plus de vingt ans se regroupent dans un *fale uo*.

Bien que moins serré dans les autres paroisses de Wallis, l'encadrement des jeunes par le clergé s'est partout renforcé. À Mua, on rassemble garçons et filles tous les soirs pour des activités en commun, puis les jeunes gens du *fale uo* passent la nuit ensemble.

Les jeunes des deux sexes se retrouvent également durant les week-ends qui se prolongent jusqu'au lundi soir. On notera, parmi les questions inscrites au programme de ces réunions à Mua, celles relatives à l'amélioration des conditions de vie locales ; et on relèvera le souci des responsables de ne pas priver les familles de la force de travail des jeunes et de ne pas compromettre leur insertion dans le système de production par de trop fréquentes ou trop longues absences en semaine. Dans la paroisse de Mata-Utu, le mardi est consacré aux activités religieuses, le jeudi aux activités culturelles et sportives.

Occasionnellement, de grands rassemblements réunissent tous les jeunes d'une même paroisse, ceux de deux paroisses voisines, voire les jeunes de toutes les paroisses ensemble, pour des célébrations liturgiques communes et des compétitions culturelles ou sportives. Dans l'ensemble, les activités organisées dans le cadre de ces groupes de jeunes sont donc surtout d'ordre religieux, culturel, et de loisir – catéchèse, chants, danses, musique, théâtre, sports. Elles ne débouchent guère, malgré les intentions déclarées de plusieurs responsables ecclésiastiques et quelques tentatives faites dans ce sens, sur une réelle formation aux problèmes du développement ou sur des activités de développement économique proprement dites. « *On occupe les jeunes, on restaure les coutumes anciennes, et on essaye de prendre un peu le virage vers la modernité.* »

L'une des principales innovations faites par le clergé dans le cadre de ces activités organisées pour les jeunes est probablement la mixité. Après que l'Église l'ait présentée durant plus d'un siècle comme foncièrement dangereuse, voire mauvaise, et alors que le milieu wallisien reste en majorité très réservé à son égard, elle est aujourd'hui utilisée comme un élément attractif. Malgré le climat, le port d'un vêtement dégageant les épaules était prohibé dans les églises jusqu'en 1970 et c'est jusqu'à présent que les jeunes filles doivent garder une robe pour se baigner en mer, le maillot étant considéré comme indécent. On imagine l'aubaine que représentent pour les jeunes, dans ces conditions, les activités mixtes organisées par l'Église, sans même parler des initiatives plus « osées » qui peuvent survenir occasionnellement comme ces sorties dans l'unique boîte de nuit de Wallis en compagnie d'un prêtre ! Ce n'est que placée sous la responsabilité du clergé et des religieuses que le commerce entre garçons et filles est plus ou moins toléré par les parents et les aînés, mais ces avancées très encadrées de la mixité n'ont guère encore infléchi le moralisme d'un discours religieux communément obsédé par les gratifications sexuelles.

Quand l'Église de Wallis et Futuna inculque son échelle de valeurs « localisée » à la jeunesse et façonne son comportement en conséquence, elle œuvre non seulement à sa propre reproduction, mais encore à celle de l'ordre moral et social tout entier tel qu'il a été établi sous sa houlette et sous celle des autres forces dominantes. Dans l'immédiat, en regroupant massivement cette jeunesse dans le cadre d'une organisation directement contrôlée par elle, elle renforce son emprise sur les familles et sur les structures politiques en même temps que sur les jeunes eux-mêmes.

## **5. Contradictions et blocages**

S'il fallait, pour conclure, résumer brièvement les principaux éléments qui déterminent actuellement la situation de l'Église catholique à Wallis et Futuna, on relèverait les points suivants. Ces îles continuent à être dirigées par leurs autorités coutumières et religieuses comme s'il s'agissait de milieux clos et stables, alors qu'elles

sont touchées par de puissantes déterminations extérieures d'ordre économique, social et culturel. On y trouve une conjonction de pouvoirs potentiellement contradictoires et cependant intimement interdépendants, car fonctionnellement contraints – pour se maintenir en place – à opérer de concert en faveur du statu quo. L'accroissement démographique est incontrôlé, et il excède de beaucoup les possibilités actuellement offertes par le milieu et par son environnement. Transformé en une sorte de « *colonie de consommation* », l'archipel assiste dans l'impuissance à l'aggravation constante des déséquilibres et de la dépendance de son organisation économique, structurellement inapte dans les conditions actuelles à induire des processus de développement. Enfin, succédané pour une revendication nationaliste, le discours sur l'authenticité culturelle est lui-même commandé par le besoin de justifier le conservatisme politique. Mais le gonflement progressif du nombre des jeunes qui se découvrent privés d'avenir, et en particulier des jeunes diplômés chômeurs, conduit inévitablement à une rupture du système en place et à une critique ou à une mise en accusation des idéologies qui le légitiment.

L'avenir de l'archipel dépendra des rapports de force qui se développeront entre les différents tenants du pouvoir et les nouvelles catégories sociales qui sont en train de se constituer, notamment avec le renforcement de la couche privilégiée d'une part et l'aggravation du chômage d'autre part. Un retour massif de migrants de travail de la Nouvelle-Calédonie pourrait, le cas échéant, accélérer brutalement les processus de changement amorcés. Quelle que soit sa capacité d'adaptation, le système traditionnel de circulation et de redistribution des biens ne parviendra pas indéfiniment à remédier aux contradictions de l'évolution en cours. D'ores et déjà, celles-ci entraînent un net blocage des possibilités d'initiative politique au niveau des institutions qui se partagent le pouvoir.

Le système coutumier conserve, aussi bien formellement qu'en pratique, une position prédominante. Pour la maintenir, il entretient les bases traditionnelles de son influence par des actions spécifiquement conservatrices tout en produisant, en même temps et de façon contradictoire, un discours sur le développement. Ce discours doit surtout lui permettre de se poser en interlocuteur apparemment averti et responsable face aux instances extérieures qui assurent les financements, en vue d'asseoir son contrôle sur les nouveaux secteurs de l'activité sociale que suscitent les programmes de développement. De son côté, l'Église, qui a édifié son système d'autorité en s'appuyant sur les structures traditionnelles, a partie liée avec ces dernières ; d'où ses stratégies sociales et politiques semblables à celles des instances coutumières.

L'Assemblée Territoriale représente, en raison de ses fondements et des modalités théoriques de son fonctionnement, un type de pouvoir nouveau face aux rois et à l'Église. Elle cherche à accentuer son influence à mesure qu'augmente le volume de l'aide extérieure dont la répartition relève de sa compétence, mais elle ne pourra occuper qu'une position subalterne tant que les autorités traditionnelles continueront à contrôler l'ascension des individus dans l'ensemble des structures de pouvoir. Quant à l'Administration d'État, elle se trouve en quelque sorte prisonnière du champ politique façonné par ses partenaires, bien qu'elle soit théoriquement autonome par rapport à eux et qu'elle supervise l'usage des fonds publics transférés par la Métropole (d'une importance capitale pour l'archipel). Jusqu'à maintenant, elle a estimé devoir fournir au système social en place les moyens extérieurs qui lui sont nécessaires pour se reproduire sans transformation majeure de ses structures et de son arsenal idéologique.

Somme toute, les pouvoirs présents à Wallis et Futuna conjuguent leurs stratégies et se neutralisent mutuellement ; aucun d'entre eux ne pouvant se prévaloir de l'appui d'une force sociale particulière, la survie de chacun dépend de celle des autres. Cette singulière conjonction est bien traduite par ce propos : « *Tout se tient pour que rien ne bouge : c'est bien noué par la coutume et la religion, et par toute la politique. On est obligé de subir.* » Mais une rupture surviendra lorsque cette combinaison ne pourra plus faire face au développement des contradictions sociales induites par l'extension des pratiques capitalistes et la diffusion des modèles de comportement qui leur correspondent, par l'aggravation de la dépendance à l'égard de l'extérieur, et par les effets de l'accroissement démographique. Encore convient-il de noter que l'insularité semble susceptible de fournir, durant quelque temps encore, une certaine protection à l'organisation sociale dans sa forme actuelle (surtout à Futuna), et que l'évolution apparemment inéluctable pourrait donc connaître des retards, voire quelques détours imprévus. Il est certain, entre autres, que les processus de stratification sociale ne se développeront pas selon les mêmes formes ni avec le même rythme dans les micro-milieus insulaires que dans les milieux plus larges (les modèles appropriés aux sociétés continentales industrialisées ne sauraient évidemment s'appliquer ici).

Force sociale idéologiquement et structurellement conservatrice, en accord avec l'ensemble des instances dominantes, l'Église catholique de Wallis et Futuna constitue aussi le support d'une religion populaire dans le sens propre de l'expression. Dès lors, « *toucher à la religion* » – que ce soit pour la réformer dans le sillage de l'évolution générale de la pastorale et de la théologie ou pour l'adapter aux conditions technologiques et économiques contemporaines – équivaudrait à « *changer tout Wallis et Futuna* » aux yeux de la majorité des fidèles et d'une bonne partie du clergé. La religion ne forme pas, en effet, un domaine de la vie sociale qui aurait une existence autonome et qui serait de ce fait justiciable d'un traitement particulier. Ce n'est pas d'abord parce qu'ils restent conditionnés par le clergé que les fidèles sont toujours attachés aux formes de la religion établie, mais c'est parce que celle-ci exprime une façon d'être qui est autant culturelle, sociale, économique et politique que religieuse. C'est ce qui fait, jusqu'à présent, la force du catholicisme dans l'archipel en même temps que cela en indique les lignes de fragilité et en dessine les limites.

Toute tentative de réorientation religieuse achoppera sur le caractère global de la religion, sur le fait qu'elle constitue une structure totale. « *Si les gens d'ici veulent beaucoup d'enfants, s'ils veulent des chapelles et des fêtes, et continuer à tuer des cochons, s'ils veulent des processions, des statues et des médailles, qui pourra les en empêcher ? Et de quel droit ? De toute façon, Dieu reconnaîtra les siens...* » On pourrait tout au plus faire remarquer que la responsabilité des instances ecclésiastiques se trouve historiquement engagée à travers les formes religieuses qu'elles gèrent, ne serait-ce que par la portée politique locale des choix ou non-choix qui se trouvent ainsi cautionnés. Du point de vue pastoral comme du point de vue théologique, la religion pratiquée à Wallis et Futuna n'a guère pris en compte les apports du concile Vatican II et se trouve de ce fait en décalage par rapport aux contours actuels du catholicisme tels qu'ils ont été officiellement redéfinis à l'échelon hiérarchique le plus élevé. Au plan social, il est prévisible que la mobilisation constante des croyances religieuses au service de l'ordre établi apparaîtra comme une aliénation et sera reprochée à l'Église à ce titre dès que cet ordre sera mis en question.

Comme ses partenaires et avec eux, l'Église affirme vouloir construire une société

« *moderne* » dans le respect de la « *coutume* », sans indiquer comment pourrait être surmontée la contradiction entre deux formations sociales fondées sur des rationalités opposées. En monopolisant les principales fonctions du contrôle social et l'essentiel du pouvoir politique, le couple coutume-religion continue à maintenir une forme d'organisation sociale quasiment totalitaire, et les tentatives de reprise en main qu'opère l'Église visent à perpétuer ce type d'organisation. Toutefois, compte tenu des changements qui ont été amorcés, ces tentatives ne sauraient au mieux que prolonger temporairement le statu quo actuel, tout en aggravant les contradictions qui en sapent les fondements. Il est probable que les processus de sécularisation et de démocratisation induits par l'influence de la Métropole et de l'environnement international ébranleront de plus en plus les positions défendues par l'Église de Wallis et Futuna.

Dans la logique de l'évolution actuelle, il apparaît probable que la contestation du pouvoir religieux s'accroîtra, que la capacité de contrainte de l'appareil ecclésiastique s'affaiblira, et que la compétition entre les individus se développera en marge du champ social contrôlé par l'Église. Ni une mainmise accrue sur l'enseignement ni un encadrement plus serré de la jeunesse ne permettront d'infléchir sérieusement cette évolution. D'abord, parce que telle qu'elle est constituée aujourd'hui, l'école est mue par une dynamique propre qui bénéficie de la force de l'ensemble des déterminations agissant de l'extérieur sur l'archipel. Ensuite, parce que l'action auprès des jeunes ne saurait guère avoir de portée tant qu'elle ne s'inscrit pas dans le cadre d'un projet social prenant effectivement en compte les problèmes majeurs de l'archipel, et en particulier les problèmes du développement économique. Pour le moment, cette action semble trop attachée à reprendre et à valoriser des institutions du passé peu adaptées aux besoins présents : le clergé ne pourra pas indéfiniment contenter la jeunesse en l'occupant à prier, à chanter, à danser et à tresser.

On peut penser que l'Église se trouvera donc, dans un avenir peut-être assez proche, obligée de composer avec les nouveaux pouvoirs et les nouvelles forces sociales qui prennent corps, et qu'elle devra accepter une certaine pluralité idéologique (jusqu'à tolérer des valeurs contraires aux siennes). Mais il est probable qu'elle ne subira pas cette évolution de façon passive. Bien qu'elle soit engluée dans les structures actuelles, quelques-unes de ses fractions ont commencé à rechercher et à essayer, malgré la vive opposition qu'elles rencontrent, des formes inédites de présence et d'influence. Les tentatives qui ont été esquissées dans ce sens au niveau de la sphère politique apparaissent comme les plus significatives dans la mesure où elles visent précisément le point stratégique des blocages de la société wallisienne et futunienne. Certains novateurs font observer que, dans des situations devenues sérieusement critiques, l'Église catholique romaine a, récemment encore, fait preuve ailleurs d'une surprenante capacité d'adaptation sans beaucoup s'embarrasser des privilèges et des privilégiés (hormis des siens) qu'elle défendait auparavant. Mais à Wallis et Futuna, l'insularité et l'héritage propre imposeront sans doute une tournure originale à l'évolution qui se prépare.